



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1857 JEUDI 31 OCTOBRE 2013

ACADÉMIE DES BEAUX ARTS

Création d'un nouveau département en conservation- restauration des œuvres

Financé par la Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI) et par le gouvernement congolais, ce département est l'aboutissement d'un projet commun entre l'Académie des beaux arts et l'École nationale supérieure des arts visuels, La Cambre, de Bruxelles. L'objectif visé par ce projet est de monter un cursus répondant aux exigences internationales en matière de conservation-restauration d'œuvres d'art.

Il s'agit en fait de pallier le déficit existant en termes de formation de niveau universitaire dans cette discipline en Afrique centrale. Le diplôme obtenu sera une licence en conservation-restauration d'œuvres d'art, qui sera équivalente, dans le système LMD, au niveau master 2, indique-t-on.

Page 14

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Nana Lukezo en concert à Libreville

La chanteuse d'origine congolaise investira l'une des scènes de la capitale du Gabon, à savoir le Gymnase d'Oloumi, le 1^{er} novembre. Elle aura, à cette occasion, à présenter au public gabonais son dernier opus « Nzambe ya bikamua » (traduisez : Dieu du surnaturel). Elle sera accompagnée de plusieurs artistes de renom parmi lesquels Ida Moulacka, Patrick Ans et Carlam.

Pleine de talent, la voix gracieuse du gospel congolais résidant en Belgique est actuellement reconnue au niveau international. En juillet dernier, plus précisément la nuit du 6 juillet, la troisième édition de l'Africa Gospel Music Awards l'avait consacrée avec Isabella Uzodike du Royaume-Uni, meilleure artiste gospel africain vivant en Europe. Son dernier concert livré à Kinshasa remonte à près d'une année.

Page 13

Nord-Kivu

Les Fardc délogent les rebelles de Bunagana



Un convoi des Fardc

Après la prise il y a deux jours du camp de Rumangabo, les Fardc ont conquis hier, avec le concours de la Monusco, la cité de Bunagana (située à la frontière ougandaise) jusque-là considérée comme le fief politique de la rébellion. Les éléments du M23 ont décroché face à la puissance de feu déployée par les forces loyalistes. Certains se sont repliés sur les collines de Mbuzi et Chanzu tandis que d'autres ont gagné l'Ouganda. Des blindés ont été déployés partout pour sécuriser toutes les localités conquises par l'armée nationale et prévenir tout renfort militaire éventuel dont peut bénéficier le M23 de la part du Rwanda.

Visiblement affaiblie par les défections et les pertes subies dans ses rangs, sans base militaire sûre, avec un état-major complètement déboussolé, les signaux de fin de règne s'accumulent, scellant plus que jamais le sort d'une rébellion qui, à en croire le chef de la Monusco, est quasiment finie en tant que force militaire.

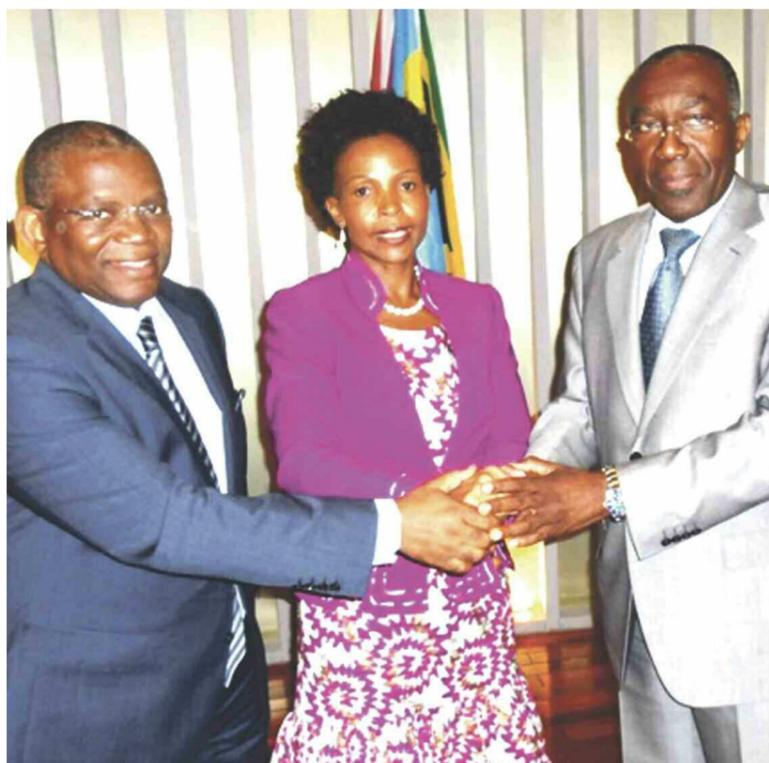
Page 13

Coopération

La tripartite RDC-RSA-Angola a vécu

Participant à la première réunion ministérielle tripartite de coopération RDC-RSA-Angola en vue du renforcement des relations d'amitiés et de coopération entre ces trois pays, la RDC et l'Afrique du Sud ont conclu un accord dans lequel Pretoria s'engage à acheter 2500 MW d'électricité à la RDC. La visite à Kinshasa du président Jacob Zuma aura permis de booster le projet Inga III dont les travaux devraient débuter en 2015. Un autre accord entre les deux pays sera signé dans le secteur de la normalisation et du contrôle avec l'Office congolais de contrôle.

La tripartite de Kinshasa a aussi permis de lancer les activités dans différents secteurs concernés, notamment la sécurité, la défense et l'ordre public, l'administration publique, la bonne gouvernance et les infrastructures.



De gauche à droite Georges Pinto Chikoti, Maite Nkoana Mashabane et Raymond Tshibanda

Page 12

CICR

La RDC représentée au concours régional de plaidoirie en DIH

Le concours régional de plaidoirie en Droit international humanitaire (DIH) qui s'est ouvert, le 30 octobre, à Tunis réunira jusqu'au 2 novembre des étudiants et des responsables académiques de plusieurs pays francophones. Au total, neuf pays africains prennent part à ce rendez-vous biennal dont la RDC. Pour les étudiants, le concours de plaidoirie est une façon à la fois pratique et ludique de consolider et d'étendre leurs connaissances en DIH. Le concours permettra aussi de créer un environnement favorable au développement de l'enseignement du DIH dans les milieux universitaires africains.

Depuis 2005, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) organise tous les deux ans ce type de concours visant à long terme la restriction des effets des conflits armés et des méthodes de guerre.

Page 13

ÉDITORIAL

Respect

Revenons un instant sur le « sommet » qui se prépare à Paris et qui aura pour cadre le Palais de l'Élysée. Pour dire ceci, qui ne plaira évidemment pas à tout le monde mais que les autorités françaises feraient bien de prendre en compte : les Africains francophones, qui ont gardé pour la plupart des liens étroits avec l'ancienne métropole, connaissent parfaitement les difficultés extrêmes auxquelles la France se trouve aujourd'hui confrontée ; ils savent que la France, en délaissant ses partenaires africains pour une Europe aux contours mal définis dont la maîtrise lui échappe, a commis une erreur historique qu'elle doit s'employer à réparer si elle veut demeurer une grande puissance.

Dans un pareil contexte, le sommet de l'Élysée, s'il se tient comme prévu les 6 et 7 décembre, sera tout pour la France sauf une rencontre amicale, détendue, marquée par des échanges fraternels et des discours fleuris. Il donnera, en effet, l'occasion aux chefs d'État africains de dire à François Hollande tout le mal qu'ils pensent de la disparition du ministère de la Coopération, du transfert vers l'Europe des grands programmes de développement, de l'affaiblissement continu de la présence culturelle française dans son ancien pré carré, des erreurs dramatiques commises récemment par la diplomatie française, tout particulièrement en Libye, de l'effacement progressif des entreprises françaises sur le continent, des campagnes de désinformation que conduisent les grands médias publics à l'encontre des dirigeants africains.

Sans doute les chefs d'État présents remercieront-ils la France de s'être engagée au côté du Mali, mais ce sera à coup sûr pour mieux souligner à quel point son action est faible, imprécise, dénuée de moyens dans les autres régions du continent, en particulier l'Afrique centrale qui pèse infiniment plus sur le plan humain, sur le plan économique, sur le plan stratégique. « Cessez de vous comporter comme une puissance dominante, diront-ils. Apprenez à nous respecter. Le temps de la colonisation est passé. Si vous voulez que la France demeure présente en Afrique, voyez en nous des partenaires, non des sujets. »

Une chose est certaine, c'est que le sommet de l'Élysée, s'il se tient, est probablement la dernière occasion pour la France de prouver à ses partenaires qu'elle a pris la mesure de l'émergence du continent.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le ministre des Finances a présenté hier le projet du budget de l'État 2014

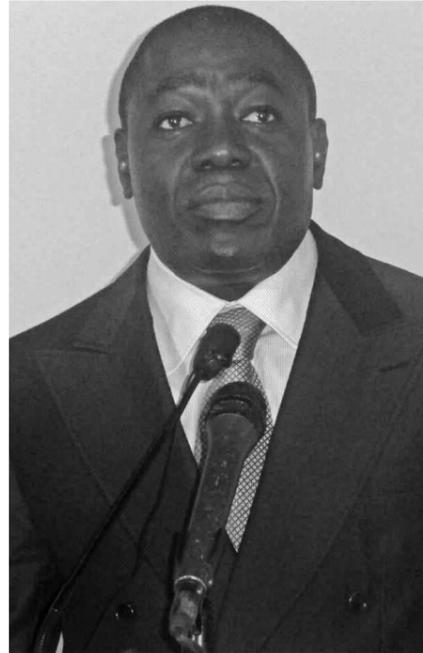
La démarche du ministre des Finances et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, n'a pour objectif que d'aider les députés dans l'examen de ce projet de budget. La séance plénière spéciale s'est déroulée le 30 octobre au palais des Congrès de Brazzaville.

Ce budget est estimé à 4132 milliards 920 millions FCFA contre 4117 milliards 397 millions FCFA en 2013, soit une légère augmentation de 17 milliards FCFA. Les ressources disponibles pour l'investissement sont de 1991 milliards. On retiendra de l'exposé du ministre d'État que l'évolution des dépenses de fonctionnement en 2014 sera influencée principalement par celle des charges liées à la rémunération des agents de l'État et à la consommation des biens et services.

En 2014, les principales priorités sont : l'éducation, l'équipement du territoire en diverses infrastructures et l'intensification de l'industrialisation du pays. Toutes ces priorités sont choisies pour leur rôle moteur dans la réduction de la pauvreté, la création des emplois, l'accélération de la croissance et la transformation structurelle du pays.

Au sujet de la revalorisation de l'indice des fonctionnaires de l'État...

Le ministre des finances a expliqué aux députés les raisons qui ont retenu le gouvernement à ne pas fixer à 300 la valeur du point d'indice de rémunération des agents de l'État. Si l'on considère les données d'aujourd'hui, a dit Gilbert Ondongo, fixer le point d'indice à 300 ferait passer la charge salariale annuelle à 485 milliards FCFA. Ceci, en dehors des salaires liés aux transferts effectués par l'État. Or, en intégrant ces salaires, la masse salariale prise en charge par l'État, pour l'année 2014, dépasserait les 600 milliards FCFA. Dans l'absolu, a-t-il poursuivi, l'État pourrait faire face à la dépense en



Le ministre d'État Gilbert Ondongo s'adressant aux députés, le 30 octobre

2014. Mais pour le ministre, rien ne garantit que l'État aurait toujours des capacités de supporter cette charge et, partant, de maintenir un niveau acceptable d'investissement et de fonctionnement si le prix moyen du baril venait à être inférieur ou égal à 50 dollars. Dans ce cas de figure, a conclu le ministre, le Congo pourrait se retrouver avec des mois de salaires impayés, des chantiers publics arrêtés sans compter l'impact sur la politique de municipalisation accélérée. Conséquences : la récession et la régression sociale. Toutes choses non souhaitables. Pour envisager avec sérénité l'avenir, a-t-il dit, le gouvernement, en accord avec les syndicats, a retenu de faire évoluer la valeur du point d'indice par pallier tout en veillant à la diversification approfondie des sources de la richesse nationale.

Sur quels fondements tient le budget de l'État 2014 ?

Le ministre Gilbert Ondongo a décrit le contexte international et national dans lequel s'est élaboré le projet de budget de l'État exercice 2014. La vraie reprise de l'économie mondiale, a-t-il indiqué, se fait

encore et toujours attendre. Et pourtant, en 2010 déjà, on pensait en avoir fini avec cette crise qui avait violemment secoué le monde en 2008 et en 2009. Les économies des pays émergents et en développement qui tirent la croissance mondiale depuis 2008, évitant ainsi la récession généralisée, donnent aujourd'hui des signes de ralentissement.

Au plan national, depuis 2011, la situation économique est contrastée. Il y a, d'une part, la forte croissance des activités hors pétrole et, d'autre part, la baisse continue de la production pétrolière qui pèse négativement sur le taux de croissance global de l'économie.

Le Congo, a dit le ministre des Finances, est aujourd'hui partisan de la rigueur et de la transparence dans la gestion des finances publiques. Grâce à la rigueur, il a conclu avec succès l'exécution d'un programme avec les Institutions de Brettons Woods. L'accord est intervenu en 2010 après 25 ans d'ajustement structurel et autres réformes.

Cette conclusion fructueuse, a-t-il dit, avait été précédée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés qui a permis au Congo de se délester de 3000 milliards FCFA de dettes extérieures et a permis au pays de s'engager sur la voie de la stabilité macroéconomique.

Le ministre a annoncé à la représentation nationale que les trois plus grandes agences internationales de notation souveraine venaient d'attribuer des bonnes notes à notre pays après avoir passé en revue l'ensemble des données macroéconomiques et monétaires et organisé des entretiens avec les différents agents économiques nationaux ainsi qu'avec les partenaires au développement représentés au Congo.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisele Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericcongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

EAU POTABLE

Plus de 8 milliards FCFA pour quatre départements du Congo

La contribution de l'État congolais à ce projet s'élève à 200 millions FCFA et celle de l'Agence intergouvernementale panafricaine Eau et assainissement pour l'Afrique (EAA) est fixée à 8,5 milliards FCFA. Les départements bénéficiaires de ce système d'adduction d'eau potable simplifié sont la Cuvette, les Plateaux, le Pool et le Niari.

Pour établir un plan de travail en vue de mettre en œuvre ce projet, un atelier national a été ouvert le 30 octobre à Brazzaville. L'Agence nationale de l'hydraulique rurale, des cadres du ministère des Mines et de l'Hydraulique ainsi que d'EAA, venus de Ouagadougou, participent aux travaux, dont la clôture intervient ce 31 octobre.

Cette rencontre est l'occasion pour les participants de fixer le cadre institutionnel du projet et de préciser les différentes parties prenantes sur les documents administratifs nécessaires à la poursuite de cette œuvre. Les mécanismes de financement ainsi que les conditions de remboursement des investissements par les usagers feront aussi partie des débats. « Ce premier pas va nous ouvrir la voie vers d'autres contrats actuellement en négociation avec d'autres partenaires qu'EAA a pu mobiliser, conformément à la mission que les États membres lui ont confiée. Car, malgré les investissements colossaux consentis par le gouvernement, des insuffisances demeurent dans le secteur », a déclaré la responsable d'EAA au Congo, Georgette Ingani. Invitant le gouvernement congolais à exécuter les travaux dans les meilleurs délais, le secrétaire exécutif de

l'agence panafricaine, Idrissa Doucoure, a indiqué : « Je souhaite que les travaux débutent au mois de décembre. Toute l'expertise, les compétences et les ressources d'EAA sont disposées à accompagner le Congo à assurer l'accès à l'eau. »

Ce projet marque, selon lui, la première étape de la grande ambition que son organisation compte concrétiser au Congo dans les secteurs de l'assainissement et des logements décentes.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Georges Roger Adzama, présidant les travaux, s'est dit confiant quant à la pertinence des recommandations qui seront faites dans le but de réduire « le fossé observé entre la demande et l'offre des services d'eau potable puis d'augmenter de manière efficace et durable l'accès des populations à des sources d'eau améliorées ». C'est en 2012 que le Congo a signé un accord pour une période de cinq ans avec EAA. L'agence EAA a pour mission d'accompagner les pays membres dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies et programmes nationaux en fourniture de services durables d'assainissement, d'hygiène et d'eau potable.

Lopelle Mboussa Gassia

CFCO

Le tunnel long et la gare de Nzoungou-Kimbangou bientôt réhabilités

Six entreprises sont en lice pour prétendre arracher ce marché dont l'ouverture des offres a eu lieu le 29 octobre à la Délégation générale des Grands travaux.

Financés par le budget de l'État exercice 2013-2014, les travaux à réaliser porteront sur la réhabilitation et la modernisation des équipements d'éclairage et de sécurité du tunnel long du Chemin de fer Congo océan (CFCO) et de la gare de Nzoungou-Kimbangou, dans le département du Niari.

Réalisable en deux lots, le premier lot des travaux concerne essentiellement la rénovation du plus grand tunnel du CFCO, long de 4,6 km, reliant les villages Nzoungou-Kimbangou à Mvougouti.

Les aménagements à effectuer sur cet ouvrage porteront sur la réhabilitation et l'installation des équipements dans la galerie souterraine. Il s'agit notamment de l'éclairage, de la prise de courant, des câbles de terre, des chemins de câbles, de la balise, des capteurs ainsi que des câbles de télétransmission des mesures et d'alarmes.

Seront également fournis, des équipements complémentaires à savoir : des pompes de mesure de pollution, des tubes de détection des gaz nocifs, des moyens de communication, des équipements de détection des pièces traînantes ou chaudes, auxquels s'ajoutent des pièces à remplacer. Le deuxième lot des travaux concerne la réhabilitation et l'extension du bâtiment voyageur de la gare de Nzoungou-Kimbangou.

Les travaux à réaliser toucheront l'éclairage du site industriel, des installations commerciales et de sécurité, la cité des cheminots et la réfection des logements, la fourniture et l'installation des transformateurs de puissance électrique, des groupes électrogènes et du réseau de distribution de l'énergie.

Il faut ajouter sur cette liste, la création du réseau d'adduction d'eau d'un complexe industriel et de la cité des cheminots, la fourniture et l'installation du système de lutte contre l'incendie ainsi que la fourniture des camions de transport des équipements d'entretien.

Au total six entreprises ont soumissionné à ce marché et ont proposé, pour l'ensemble des deux lots, des montants allant de 6,012 milliards FCFA à 8,060 milliards FCFA, pour une durée des travaux comprise entre 6 et 20 mois.

Firmin Oyé

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

Le nouveau directeur veut voir le Congo reconquérir sa place d'antan

Serge Florent Dzoto s'est exprimé le 29 octobre à la suite de son installation au rang de directeur général, en remplacement de Jean-Louis Osso. Il a souligné que l'image du Congo commençait à changer à l'OACI.

« Hier, nous figurions sur le site de sécurité de l'OACI ; aujourd'hui, le Congo en est sorti. L'aviation civile n'est pas uniquement une question congolaise, car plusieurs compagnies atterrissent sur le sol congolais. Nous sommes arrivés aux exigences de l'OACI. Tout est cadré en aviation ; on ne peut rien faire sans l'OACI », a-t-il indiqué.

Pour rappel, au début du mois en cours, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, avait annoncé que le Congo était déclassé du site de sécurité de l'OACI, mais pas retiré définitivement de la liste noire des pays non conformes aux normes de l'OACI. Il avait expliqué que cette mesure de grâce avait été obtenue à travers un plan d'action de correction plus contraignant, adopté par l'OACI, et qui est en train d'être suivi. « Notre agence l'Anac avait fait l'objet d'un audit et un certain nombre de non-conformités avaient été relevées ; un programme avait



La cérémonie de passation de service

été suggéré par l'OACI pour réparer ce qui n'allait pas », avait expliqué le ministre d'État.

Fort de l'engagement du gouvernement de voir le Congo reconquérir sa place d'antan dans le secteur de l'aviation civile, le nouveau patron de l'Anac s'est dit prêt à travailler avec optimisme, aux côtés du ministère de tutelle, afin d'atteindre cet objectif.

Notons que l'OACI est une institution spécialisée des Nations unies créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de

l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. En outre, elle est l'instrument de la coopération entre ses 190 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

Cette cérémonie de passation de service a été patronnée par le directeur de cabinet du ministre des Transports, Bruno Ongoli.

Nancy France Loutoumba

ASSURANCES

La formation des dirigeants de la Fanaf retenue comme une priorité

Le renforcement des capacités des responsables et membres de la Fédération des sociétés d'assurances de droit africain (Fanaf), leur permettrait de mieux conduire les administrations dont ils ont la charge.

La décision a été prise à l'issue de la 18e session de la Fanaf, tenue les 28 et 30 octobre à Brazzaville. Durant les trois jours de travaux, les responsables des sociétés d'assurances ont fait l'état des lieux de différents marchés d'assurances, concernant l'exercice 2012, en vue de répondre aux difficultés aux-

quelles sont confrontées les sociétés d'assurances sur les divers marchés où elles évoluent.

Dans ce sens, les directeurs généraux de la Fanaf ont bénéficié d'un séminaire de renforcement des capacités sur le thème : « Management stratégique d'une société d'assurance ».

Au nombre des maux épinglés par les participants, figurent ceux relatifs à la réglementation, au paiement de la commission des intermédiaires d'assurances et ceux liés à la sécurité routière. Au regard de toutes ces préoccupations, les par-

ticipants ont été éduqués sur la gestion des risques, la notation d'une compagnie d'assurance ainsi que la typologie des sociétés d'assurances en difficultés.

En effet, les débats tenus cette année à Brazzaville ont été axés entre autres, sur l'examen et l'adoption du compte rendu de la conférence annuelle des marchés de 2012 ; le rapport d'étape du bureau exécutif sur les activités de 2013 ; une communication du marché burkinabé sur les préparatifs de l'assemblée prévue en février 2014 à Ouagadougou.

Notons que la prochaine conférence de ce type aura lieu en octobre prochain à Libreville au Gabon. Créé en 1976 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, la Fanaf qui compte 179 membres a pour objectif de répondre à l'étroitesse des marchés constatés par les spécialistes et acteurs du monde des assurances. Cette organisation vise aussi à créer des sociétés d'assurances au niveau local avec des capitaux entièrement africains.

Lopelle Mboussa Gassia



Le staff de la Fanaf

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PAYS PAUVRES TRES ENDETTEES

N° _____/MEFB-CAB/CGRPTE

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE GESTION DES RESSOURCES PTE DU 29 FEVRIER 2012

Convoquée à 14 heures précises, la réunion du comité de gestion du mercredi 29 février 2012 a commencé à 15 heures 30 minutes dans la salle de conférences du ministère des finances, du budget et du portefeuille public, sous la direction de monsieur Jean-Raymond DIRAT, directeur de cabinet du ministre des finances, du budget et du portefeuille public.

Le président a ouvert la séance en présentant des excuses aux membres du comité à cause du démarrage tardif de la réunion.

Les points suivants ont figuré dans le projet d'ordre du jour :

1. vérification des présences ;
2. examen et adoption du compte rendu de la réunion du 29 décembre 2011 ;
3. point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE ;
4. examen et adoption du projet du budget 2012 ;
5. divers.

L'ordre du jour qui a été adopté sans divers se présente comme suit :

1. vérification des présences ;
2. examen et adoption du compte rendu de la réunion du 29 décembre 2011 ;
3. point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE ;
4. examen et adoption du projet du budget 2012 ;

1. De la vérification des présences

Le quorum étant largement atteint (voir liste de présences en annexe), le président a autorisé la poursuite de la réunion sur les autres points de l'ordre du jour.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 29 décembre 2011

Le président a invité les membres du Comité de gestion qui ont des observations ou commentaires relatifs au projet de document de se rapprocher du secrétariat.

3. Point sur l'état d'avancement des projets financés sur fonds PTE

Le président du comité a donné la parole au représentant du PURAC et au coordonnateur du PRCTG pour présenter l'état de l'exécution des programmes de dépenses allouées à ces projets.

a. Les activités coordonnées par le PURAC

Le représentant du PURAC a présenté l'état d'avancement des activités dans les deux volets suivants : passation de marchés au 31 janvier 2012 et exécution physico-financière.

A la date du 31 janvier 2012, le processus de passation des marchés des activités financées sur les ressources PTE se poursuit normalement.

Le taux d'exécution physique globale est de 65% tandis que celui de décaissement se situe à 52% par rapport aux engagements.

Au niveau des cabinets d'études/audits : vingt-trois études ont été lancées au cours de la période sous revue, dans les domaines aussi variés que l'électricité, les transports fluviaux et routiers, les bâtiments, l'assainissement et l'économie forestière. Treize études sont achevées.

Trois audits ont été réalisés.

Les travaux exécutés dans le cadre des fonds PTE ont été multisectoriels et concernent principalement l'hydraulique, l'assainissement, les transports fluviaux et les travaux publics.

- Dans le domaine de l'hydraulique :

Cinq systèmes d'adduction d'eau potable sont achevés et réceptionnés ainsi que la construction et l'équipement de 68 forages d'eau potable dans les départements du Kouilou, de la Lékoumou et de la Cuvette. Les travaux d'exécution des forages dans les autres départements sont en cours. L'aménagement et la réhabilitation des sources d'eau potable dans le département du Pool ont été réalisés et réceptionnés ;

- Dans le domaine de l'assainissement :

Au niveau de la ville de Pointe-Noire, les travaux sont terminés et réceptionnés. Cependant, les projets dont les travaux préliminaires dépendaient de la mairie ont fait l'objet d'affectation de nouveaux sites;

- Dans le domaine des transports fluviaux :

Les travaux de dragage des pieds de quai du port de Brazzaville, débutés au mois de septembre ont été arrêtés à cause de la remontée des eaux et, la dimension sociale de ce secteur a été renforcée avec l'acquisition d'un camion anti-incendie et de deux véhicules utilitaires et d'un groupe électrogène d'une puissance de 1250 KVA.

Trois nouveaux contrats ont été signés pour réaliser deux entrepôts et l'aménagement du sous sol de la direction générale du port.

- Dans le domaine des travaux publics :

La réouverture manuelle des pistes agricoles dans le département de la Bouenza a été faite et les travaux ont été réceptionnés. Les travaux de construction des ouvrages et de réhabilitation des routes dépendent de la réalisation des études.

- Dans le domaine des petites, moyennes entreprises et l'artisanat :

Les contrats pour la construction du village artisanal ont été signés.

Les fournitures

Le ministère de l'agriculture et de l'élevage a bénéficié d'équipements divers, de semences exotiques et locales et de produits vétérinaires et phytosanitaires au profit des groupements agricoles de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Djambala, Owando et Ouessou.

Au niveau du ministère du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, le service national de reboisement (SNR) a fait l'objet d'une livraison de petit outillage agricole, de tracteurs agricoles et de véhicules.

Au plan financier, il sied de signaler que pour un montant des engagements de l'ordre de 21.752.259.029 FCFA, les décaissements sont de 11.403.165.145 FCFA.

L'intervention du représentant du PURAC a suscité de nombreuses réactions et commentaires, notamment sur la question de l'éligibilité d'un certain nombre de dépenses, la finalité des études réalisées, les réalisations effectuées sur les routes, l'audit du compte PTE, le village artistique et artisanal de Brazzaville, le gap entre exécution physique et exécution financière, etc.

Après les éléments de réponse apportés par le représentant du PURAC et la discussion qui s'en est suivie, les rapports ont été adoptés avec amendements.

b. Les activités coordonnées par le PRCTG

Le coordonnateur du PRCTG a présenté l'état d'exécution physique et financière des projets relatifs aux domaines de l'enseignement et de la santé. Ces activités concernent le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPSA), le ministère de l'enseignement supérieur (MES), le ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation professionnelle et de l'emploi (METPFQE) et le ministère de la santé et de la population (MSP) dont le secrétariat exécutif permanent du Conseil national de Lutte contre le SIDA (SEP- CNLS).

Au niveau du MEPSA les activités sont exécutées normalement. Le coordonnateur a informé les membres que plusieurs contrats ont été signés par le ministre des finances, du budget et du portefeuille public. Cependant, le niveau de décaissement reste faible.

Au niveau du MES, 5 contrats ont été signés. Deux bâtiments de quatre salles de classe sont en cours de construction à la faculté des sciences économiques et à la faculté de sciences de l'université Marien Nguoubi. Les ordres de service ont été donnés aux autres entreprises pour amorcer les travaux.

Au niveau du METPFQE, 9 contrats ont été négociés dont 5 ont été déjà signés relatifs à la construction des bâtiments des salles de classe des collèges d'enseignement technique mixte et féminin de Ouessou.

Au niveau du ministère de la santé et de la population (MSP), 20 contrats ont été négociés dont 13 ont été déjà signés. Ils sont relatifs aux travaux de construction des centres de santé intégrés à paquet minimum d'activités élargi (PMAE) dans les départements du Kouilou, du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest et de la Sangha.

Au niveau du SEP-CNLS : en dehors des activités réalisées et/ou entamées en 2010 et 2011, les dossiers d'appels d'offre relatifs à l'acquisition de véhicules de traitement ambulatoire et de préservatifs ont été lancés.

Le coordonnateur a aussi présenté les difficultés rencontrées sur le terrain en ce qui concerne la livraison des tables bancs ainsi qu'au CEG de la liberté où le matériel relatif aux travaux est emporté par les citoyens inciviques. De ce fait, il a été décidé de changer de site et de faire réaliser ces travaux au lycée Agostino Neto.

Après échange de vue des participants, le président a demandé aux coordonnateurs du PURAC et du PRCTG de tenir compte de l'ensemble des observations et suggestions apportées par ceux-ci afin d'améliorer les rapports présentés.

5. examen et adoption du projet du budget 2012

A ce sujet, le président du comité de gestion a dans son adresse informé les membres du comité que le Congo ne peut plus prétendre à des annulations de dette en 2012, puisqu'il a déjà atteint le point d'achèvement de l'initiative PTE. Ainsi, l'enveloppe disponible n'est constituée que des soldes au 31 décembre 2011 des comptes à la BEAC et à la BCI, soit respectivement 35.684.828.298 F CFA et 94.079.289 F CFA. Les ressources de la vente des DAO sont estimées pour 2012 à un montant de 8.000.000 F CFA. Les ressources globales pour 2012 sont donc estimées à 35.786.907.587 F CFA.

Enfin, le directeur de la régulation à la direction générale du budget a présenté le problème de la prise en charge des dépenses au profit du ministère de l'agriculture. Les dépenses y relatives ne peuvent plus être exécutées à cause d'un avis suspensif des parlementaires.

Sur cette question, il a été demandé au représentant du PURAC de préparer le dossier qui sera soumis à la commission économie et finances de l'assemblée nationale.

Commencée à 15 heures 30 minutes, la réunion du Comité a pris fin à 17 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le

Le Président du comité,

Jean-Raymond DIRAT



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Projet d'assistance technique pour le développement des compétences nationales en vue de soutenir les secteurs porteurs de croissance. AMI N° 002/PMATC-CG/KFO-005/2013

Secteur : Développement et Renforcement des Capacités

Référence de l'accord de financement : Don N° 5900155005252

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-005

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la facilité en faveur des Etats Fragiles afin de couvrir le coût du Projet d'assistance technique pour le développement des compétences nationales en vue de soutenir les secteurs porteurs de croissance, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de « recrutement d'un consultant firme pour l'assistance technique pour l'élaboration du répertoire des métiers interministériels et des compétences dans l'administration publique Congolaise ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la mise à disposition au Gouvernement du Congo d'un répertoire interministériel des métiers qui se veut un outil de management des emplois et des compétences individuelles et collectives. De façon spécifique, il s'agit d'identifier les compétences dans le domaine des métiers au sein des différentes structures du Gouvernement ; de définir les compétences dont les Gouvernements ont besoin dans le domaine des métiers en vue de mettre en œuvre sa stratégie de diversification économique ; d'élaborer un outil de gestion prévisionnelle des ressources humaines dans le domaine des métiers qui sera un cadre d'analyse des emplois au regard des missions et des activités des services.

La Cellule d'exécution du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur

leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes du lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le vendredi 15 novembre 2013 à 13 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt N° 002/PMATC-CG/KFO-005/2013, recrutement d'un consultant firme pour l'assistance technique pour l'élaboration du répertoire des métiers interministériels et des compétences dans l'administration publique ».

Projet Multisectoriel d'Appui Technique Ciblée et de Renforcement des Capacités Interministérielles (PMATC)

À l'attention de : Monsieur Maurice EWOKOU, Coordonnateur du Projet

Sis rue des Chrétiens dans l'enceinte de l'Ex Hôtel Eucalyptus à côté de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires - Centre-ville

BP : 2083 Brazzaville

Tél : + 242 06 641 48 36 -05 574 18 75

E-mail : pmatc.fefbadcongo@gmail.com



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Projet d'assistance technique pour le développement des compétences nationales en vue de soutenir les secteurs porteurs de croissance. AMI N° 001/PMATC-CG/KFO-005/2013

Secteur : Développement et renforcement des capacités

Référence de l'accord de financement : Don N° 5900155005252

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-005

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la facilité en faveur des Etats Fragiles afin de couvrir le coût du Projet d'assistance technique pour le développement des compétences nationales en vue de soutenir les secteurs porteurs de croissance, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de « l'assistance technique pour la préparation du projet de développement des compétences et des ressources humaines ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation d'un état des lieux de l'offre publique et privée de formation professionnelle dans les secteurs porteurs de croissance, notamment l'économie forestière, les mines et l'agro-industrie ; l'identification en consultation avec les acteurs publics et privés nationaux des métiers particuliers dans ces secteurs, qui pourraient faire l'objet des formations ; l'analyse des synergies possibles avec les interventions d'autres partenaires techniques et financiers ; l'identification des besoins en vue de la sélectivité dans le choix et la nature des activités à réaliser et la formulation des propositions relatives au futur Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines au Congo.

La Cellule d'exécution du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qua-

lifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes du lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le vendredi 15 novembre 2013 à 13 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt N° 001/PMATC-CG/KFO-005/2013, recrutement d'un consultant firme pour l'assistance technique pour la préparation du projet de développement des compétences et des ressources humaines ».

Projet Multisectoriel d'Appui Technique Ciblée et de Renforcement des Capacités Interministérielles (PMATC)

À l'attention de : Monsieur Maurice EWOKOU, Coordonnateur du Projet

Sis rue des Chrétiens dans l'enceinte de l'Ex Hôtel Eucalyptus à côté de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires - Centre-ville

BP : 2083 Brazzaville

Tél : + 242 06 641 48 36 -05 574 18 75

E-mail : pmatc.fefbadcongo@gmail.com



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Projet d'assistance technique et de renforcement des capacités dans les domaines des Finances Publiques et de la Planification Stratégique AMI N° 003/PMATC-CG/KFO-004/2013

Secteur : Développement et renforcement des capacités

Référence de l'accord de financement : Don N° 5900155005253

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-004

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la facilité en faveur des Etats Fragiles afin de couvrir le coût du Projet d'assistance technique et de renforcement des capacités dans les domaines des Finances Publiques et de la Planification Stratégique, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de « recrutement d'un consultant firme pour l'assistance technique pour le renforcement des capacités des divers départements du Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : l'élaboration et l'animation des modules de formations spécifiques pour les cadres de la réforme des finances publiques en vue de renforcer les capacités des personnels du Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration.

La Cellule d'exécution du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel quali-

fié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes du lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le vendredi 15 novembre 2013 à 13 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt N° 003/PMATC-CG/KFO-004/2013, recrutement d'un consultant firme pour l'assistance pour le renforcement des capacités des divers départements du Ministère des Finances ».

Projet Multisectoriel d'Appui Technique Ciblée et de Renforcement des Capacités Interministérielles (PMATC)

À l'attention de : Monsieur Maurice EWOKOU, Coordonnateur du Projet

Sis rue des Chrétiens dans l'enceinte de l'Ex Hôtel Eucalyptus à côté de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires - Centre-ville

BP : 2083 Brazzaville

Tél : + 242 06 641 48 36 -05 574 18 75

E-mail : pmatc.fefbadcongo@gmail.com



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Projet d'Assistance Technique et renforcement des capacités dans les domaines des finances publiques et de la planification stratégique. AMI N° 002/PMATC-CG/KFO-004/2013

Secteur : renforcement des capacités institutionnelles

Référence de l'accord de financement : Don N° 5900155005253

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-004

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la facilité en faveur des Etats Fragiles afin de couvrir le coût du Projet d'Assistance Technique et renforcement des capacités dans les domaines des finances publiques et de la planification stratégique, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de « l'assistance technique à la définition du cadre de déclinaison du Plan National de Développement (PND) à l'échelon régionale et pour le renforcement des capacités des acteurs territoriaux au travers des formations ciblées ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent un appui aux départements dans la mise en place d'un cadre programmatique permettant un ancrage réel avec le PND et une complémentarité des activités de développement économique et social au niveau local. Plus spécifiquement, il s'agit : (i) d'identifier les forces et les faiblesses de chaque département en vue de maximiser les atouts et potentialités naturels qu'offrent chacun des départements dans le développement économique et social du pays; (ii) de planifier des mesures idoines spécifiques à chaque département dans la perspective de réduire les inégalités, ainsi que les iniquités au sein des départements, dans la perspective de l'atteinte des OMD ; et (iii) de donner aux cadres des services déconcentrés de l'Etat les outils et les méthodes de gestion moderne axés sur les résultats.

La Cellule d'exécution des projets FEF en République du Congo invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démon-

trant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures, heure locale (Congo).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le vendredi 15 novembre 2013 à 13 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt N° 002/PMATC-CG/KFO-004/2013, recrutement d'un consultant firme pour l'assistance technique à la définition du cadre de déclinaison du PND à l'échelle régionale et pour le renforcement des capacités des acteurs territoriaux au travers des formations ciblées ».

Projet Multisectoriel d'Appui Technique Ciblée et de Renforcement des Capacités Interministérielles (PMATC)

À l'attention de : Monsieur Maurice EWOKOU, Coordonnateur du Projet

Sis rue des Chrétiens dans l'enceinte de l'Ex Hôtel Eucalyptus à côté de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires - Centre-ville

BP : 2083 Brazzaville

Tél : + 242 06 641 48 36 -05 574 18 75

E-mail : pmatc.fefbadcongo@gmail.com

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
 Assistance en gestion
 BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
 RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372 (Expertise comptable)
 9, Rue Jeanne d'Arc – Quartier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats...).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

Rabondifier avec l'assurance
 Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz Congo Assurances / Siège Social
 Av. Léopold POISSONNET - Stationnaire Générale / Pointe Noire
 allianz.congo@allianz.congo | (242) 04 621 12 00

Brazzaville
 Marché Futuure Ville
 (242) 81 817 81 51

Pointe-Noire / Pointe Noire
 Centre - ville / Pointe Noire
 (242) 36 027 78 00

Allianz

Weekend NON STOP!!!

Avec **Masolo Ya Bandeko** Sam Dim

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

Non seulement la meilleure qualité
 mais en plus le moins cher au Congo !

Ordinateur portable **SAMSUNG**

- Processeur Intel
- Ecran 15.6"
- 2 Go de RAM
- 320Go de disque dur
- GARANTIE 1 AN**

199.000
FCFA HT

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Dans la limite de stock disponible offre valable uniquement pour les particuliers.

Assurances et Réassurances du Congo

40ème ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

DRAME DU 4-MARS

La police étouffe la marche des commerçants sinistrés

Plusieurs personnes ayant perdu leurs commerces lors des explosions de Mpila, dans la capitale congolaise, se sont rassemblées hier matin devant l'ex-cinéma Ebina, à Ouénzé (cinquième arrondissement), pour marcher vers le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan. C'était sans compter sur l'action des forces de l'ordre qui ont rapidement envahi la zone.

Après avoir lancé des ultimatums au gouvernement, le Collectif des commerçants de la zone du sinistre du 4-mars 2012 s'apprêtait à passer à l'action le 30 octobre. La situation s'est calmée grâce à l'intervention des autorités policières. Le directeur de la Sécurité publique, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, et le commissaire central de la Tsiémé, le colonel Baron Frédéric Bouzock, ont conduit une délégation des commerçants au ministère des Finances pour la reprise des négociations.

Le collectif reproche au gouverne-



Les commerçants de la zone du sinistre lors d'un rassemblement (crédit photo Adiac)

ment, et en particulier au ministère des Finances, son « mutisme total » quant à la reprise du contrôle physique des commerçants, décidée d'un commun accord le 7 octobre et qui devait commencer le 14 octobre. « Le but de nos retrouvailles de ce matin était d'envoyer un message fort aux autorités pour commencer le contrôle physique », a expliqué le président du collectif, Jean Serge Ibara.

« Trop, c'est trop. À quand le fameux contrôle ? Nous sommes prêts », pouvait-on lire sur les pancartes. Jean Serge Ibara a rappelé que 798 personnes avaient été recensées à l'issue des évaluations faites par le collectif. Pour la direction générale de la Surveillance du territoire et la direction générale de la police, 411 personnes restent à contrôler sur le terrain. Des évaluations que le ministère des Finances semble remettre en cause.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

Une recommandation pour mettre l'accent sur le malade

Dans une déclaration faite le 28 octobre à Pointe-Noire, le Consortium panafricain des droits de l'homme et de lutte contre la toxicomanie (CPDHLCT) a édifié la population congolaise sur l'importance de cette première Journée de solidarité des malades célébrée le 30 octobre sur le thème : « Améliorer la qualité de la vie grâce aux soins centrés sur le malade ».

Initiée par les défenseurs des droits des malades au Kenya et en Ouganda, cette première Journée de solidarité des malades est menée par l'Alliance internationale des associations de patients (IAPO). Cette manifestation, qui vise l'humanisation des soins dans la région africaine, est l'occasion de faire appel aux ministres et aux acteurs de la santé afin d'améliorer la qualité de la vie grâce aux soins centrés sur le malade.

Pour faire face aux défis et répondre aux besoins réels des populations, les systèmes de santé des pays africains doivent mettre l'accent sur le malade plutôt que sur les maladies. Ils doivent inclure les

patients dans les décisions les concernant pour que leurs besoins réels soient pris en compte.

Pour le CPDHLCT, ONG congolaise œuvrant pour la protection, la promotion et la surveillance des droits de l'homme, le système de santé du Congo doit opter pour cette approche centrée sur le malade pour plus d'efficacité. Il doit impliquer les patients ayant accès aux soins et capables de gérer leur état de santé, changer leur comportement, être centré sur leurs besoins et les considérer comme des partenaires égaux. Les malades doivent aussi disposer de connaissances, d'informations et de traitements nécessaires permettant d'améliorer la vie et de la sauver.

Aussi le CPDHLCT a-t-il invité les acteurs de la santé à signer la déclaration de l'IAPO sur les soins centrés sur le malade ; élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les malades et les parties prenantes de la communauté, des programmes visant à améliorer la connaissance de la population en matière de santé, y compris les

plus vulnérables et les plus défavorisées ; reconnaître la population et les communautés comme des partenaires égaux pour les soins de santé qu'elles reçoivent ; s'assurer que les politiques de santé, programmes et stratégies soient fondées sur le droit fondamental à une approche centrée sur le malade, assurant les soins de santé adaptés aux besoins spécifiques, aux préférences, aux valeurs, à l'autonomie ainsi qu'à l'Indépendance du malade ; s'assurer que les associations qui défendent et promeuvent les droits des malades soient reconnues comme des partenaires égaux dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la législation, des politiques de santé, des cadres réglementaires, des stratégies, des lignes directrices et des normes pour la prévention et la prise en charge des malades ; promouvoir le diagnostic précoce et le traitement afin de réduire la morbidité et la mortalité et d'améliorer la qualité de vie ; disposer de médicaments sains et appropriés.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DONATION

Des fauteuils roulants pour les personnes vivant avec handicap

Afin d'améliorer les conditions socioéconomiques de ses adhérents, l'Association des personnes vivant avec handicap du Congo a remis récemment seize fauteuils roulants à ses membres. La cérémonie s'est déroulée au Beach de Brazzaville, sous la supervision des autorités sécuritaires du port. Présidée par Patrick



Un bénéficiaire de l'association (© DR)

Abega Ganguia Itoua, cette association entend célébrer, en partenariat avec le Parti congolais du travail, la prochaine Journée internationale des personnes vivant avec handicap au stade annexe du complexe sportif Alphonse-Massamba-Débat, le 3 décembre, indique le communiqué de presse de cette ONG.

P.W.D.

Des enfants seront opérés du cœur au CHU de Brazzaville

Dirigée par le Pr Alain Deloche, La Chaîne de l'Espoir annonce les premières opérations chirurgicales des enfants congolais du 2 au 9 novembre.

Les opérations de chirurgie cardiaque concernent une « dizaine de petits patients » du CHU de Brazzaville. Le Pr Alain Deloche et le docteur Daniel Roux, accompagnés d'une équipe du CHU Rangueil de Toulouse, vont entrer dans l'histoire du Congo grâce à ces opérations.

« Tout cela a été rendu possible par la toute récente rénovation du CHU de Brazzaville qui dispose désormais de nouveaux blocs opératoires, salles de réanimation et équipements de stérilisation », a expliqué le Pr Alain Deloche. L'association permet la prise en charge des maladies cardiaques congénitales et des maladies cardio-vasculaires, l'une des premières causes de mortalités en Afrique. Créée en 1989 par le Pr Alain Deloche, La Chaîne de l'Espoir a pour mission de permettre aux enfants des pays en voie de développement d'accéder aux soins médicaux et chirurgicaux et à l'éducation scolaire. Chaque année, cinq mille enfants sont opérés et soignés en France ou dans leur pays grâce à ces opérations chirurgicales. Au Congo Brazzaville notamment, ce sont plus 450 enfants porteurs de cardiopathies qui ont été transférés en France pour être opérés, en partenariat avec la fondation Congo Assistance.

La Chaîne de l'Espoir compte s'installer dans la durée en Afrique centrale et « faire de Brazzaville le futur "hub" du cœur, capitale du bassin du Congo ».

Richard Ballet

FORCE PUBLIQUE

Près de 400 agents déclarés officiers

Cent quarante et un agents pour les Forces armées congolaises (FAC), cinquante-trois pour la gendarmerie nationale et deux cent quatre-vingts pour la police, ont participé au troisième cours spécial des officiers.

Organisée par le ministère de la Défense nationale, la mise en œuvre de ce programme, qui s'est faite en deux années académiques successives (2011-2012 et 2012-2013), avait un caractère pédagogique. Première du genre, cette formation avait pour but d'assurer une formation initiale d'officier à des agents de la force publique ayant suivi des études supérieures et obtenu des diplômes dans les universités, instituts et grandes écoles civiles. Malgré leur niveau d'études, il leur manquait une formation adaptée pour être pleinement efficaces dans les FAC, la gendarmerie nationale et la police.

C'est dans cette perspective qu'ont été organisés les deux cours au centre de formation de Makola. « Les résultats réalisés au cours de ces examens ont permis de les déclarer solennellement aptes à porter l'épaulette de sous-lieutenant. Aussi suis-je en droit de vous rendre compte que notre mission a été accomplie. Il ne reste qu'à m'adresser à nos anciens stagiaires devenus officiers ce jour après maints efforts », a indiqué, dans son mot de clôture, le commandant de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, le colonel Joseph Nkounkou.

Signalons que la cérémonie a été présidée par le chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi, en présence des membres du commandement des FAC, du conseil de commandement de la police nationale ainsi que des attachés de défense près les ambassades de France et de Chine au Congo.

Guillaume Ondzé

CENTRAFRIQUE

Encore trois millions de dollars pour les besoins humanitaires

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a alerté, le 29 octobre, sur les besoins humanitaires de plus en plus criants du pays, qui dépasseront bientôt la capacité d'y répondre. Actuellement, 4,6 millions de Centrafricains sont touchés par la crise.

Les trois millions de dollars dont l'Unicef a besoin de toute urgence devraient permettre de se procurer des articles de première nécessité – couvertures, moustiquaires, jerrycans et savon, notamment –, afin de venir en aide à 55 000 personnes déplacées au cours des six prochains mois. Depuis le mois d'août, plus de 44 000 personnes déplacées ont reçu l'aide de l'Unicef. La RCA est confrontée à des vagues incessantes de déplacements, que fait empirer le déclin de financement de l'aide humanitaire.

Face à cette crise, le coordinateur d'urgence de l'Unicef en RCA, Bob McCarthy, a attiré l'attention sur les risques graves pouvant découler de cette situation. « Partout où nos équipes se rendent, elles constatent que de

plus en plus de personnes sont déplacées par les violences. Nous distribuons des médicaments pour relancer les soins de santé d'urgence, ainsi que de l'eau potable aux familles se trouvant dans les sites de personnes déplacées, a-t-il indiqué. Des objets tout simples, comme des bidons, font une grande différence dans la vie quotidienne des personnes qui peuvent ainsi transporter et stocker l'eau où ils vivent. Tout retard ou interruption dans la livraison de fournitures de base expose les personnes déplacées et les jeunes enfants à des risques de diarrhée et d'autres maladies ».

Selon l'Unicef, depuis septembre 2013, le nombre de personnes contraintes de fuir a presque doublé, passant à 394 000 déplacés. Celui des réfugiés dans les pays voisins est estimé à 64 000. En outre, l'insécurité persistante et le mauvais état des infrastructures en RCA entravent les opérations des organisations humanitaires et l'accès aux communautés touchées par la crise.

Nestor N'Gampoula

NTIC

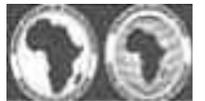
La société Oracle présente ses solutions professionnelles

En vue d'apporter des solutions aux utilisateurs de la technologie via Internet, la société américaine Oracle a organisé, le 29 octobre à Brazzaville, un séminaire sur la valeur ajoutée de ses solutions aux entreprises de Pointe-Noire et Brazzaville, en collaboration avec ses partenaires. L'objectif était de présenter les différentes solutions proposées par Oracle : finances, gestion de budgets, gestion de stock, gestion du capital humain, gestion commerciale, gestion des normes appliquées par l'entreprise. D'après Ludovic Nono de la société Oracle, le but de cette rencontre était de convaincre d'autres sociétés d'acquiescer ses solutions. Actuellement, l'acquisition des

produits se fait par l'intermédiaire de partenaires, notamment Capinfo, Socitech, Burotop Iris. Plusieurs communications ont été présentées abordant la sécurisation des données de base dans une entreprise, l'innovation, la technologie flashback, la politique de support et l'interface de connexion Oracle.

L'intervention de Ludovic Nono a porté sur les actions de l'entreprise. Oracle opère au Congo depuis plus de quatre ans et est présente dans plus de 150 pays dans le monde. Disposant d'un chiffre d'affaires important, ses dépenses sont axées sur l'innovation.

Lydie Gisèle Oko



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Projet d'Assistance Technique et renforcement des capacités dans les domaines des finances publiques et de la planification stratégique.
AMI N° 001/PMATC-CG/KFO-004/2013

Secteur : Développement et Renforcement des Capacités
Référence de l'accord de financement : Don N° 5900155005253

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-004

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la facilité en faveur des Etats Fragiles afin de couvrir le coût du Projet d'Assistance Technique et renforcement des capacités dans les domaines des finances publiques et de la planification stratégique, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de « l'assistance technique pour le diagnostic des mécanismes institutionnels de planification et de programmation des investissements publics ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation d'un diagnostic complet des mécanismes institutionnels actuels de planification et de programmation des investissements publics au Congo ainsi que la réalisation d'un état des lieux des participations publiques et diagnostiquer l'adéquation des outils d'intervention de la DGP (direction générale des participations publiques).

La Cellule d'exécution du projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association

pour augmenter leurs chances de qualification. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008 révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes du lundi à vendredi de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le vendredi 15 novembre 2013 à 13 heures et porter expressément la mention « Avis à manifestation d'intérêt N° 001/PMATC-CG/KFO-004/2013, recrutement d'un consultant firme pour l'assistance technique pour le diagnostic des mécanismes institutionnels de planification et de programmation des investissements publics et état des lieux des participations publiques ».

Projet Multisectoriel d'Appui Technique Ciblée et de Renforcement des Capacités Interministérielles (PMATC)

À l'attention de : Monsieur Maurice EWOKOU, Coordonnateur du Projet

Sis rue des Chrétiens dans l'enceinte de l'Ex Hôtel Eucalyptus à côté de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires - Centre-ville
BP : 2083 Brazzaville

Tél : + 242 06 641 48 36 -05 574 18 75

E-mail : pmatc.fefbadcongo@gmail.com

PROMO SPECIALE
LOW COST !!!

Donnez du punch
à vos ordinateurs
pour 15.000 Frs

jusqu'au 31 décembre 2013



Bénéficiez de tous nos services de maintenance informatique à bas coût

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Suppression des virus
- Réparation hard + soft
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation du réseau⁽¹⁾

(i) Offre soumise à condition

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11

Kin +243 89 93 20 131



849 rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.com

THE TerraTech
le monde de l'informatique



+



Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

235.000 H.T



LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLÉGAL DE L'IVOIRE

Le joueur ivoirien Yaya Touré nommé ambassadeur de bonne volonté

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a nommé, le 29 octobre, le footballeur ivoirien Yaya Touré comme ambassadeur de bonne volonté pour la lutte contre le commerce illégal de l'ivoire.

Le célèbre footballeur « sera le visage de la lutte contre le commerce illégal de l'ivoire, à l'origine du massacre de milliers d'éléphants en Afrique chaque année », indique le communiqué des Nations unies. Son engagement personnel en faveur de l'environnement et sa renommée internationale font de lui « un formidable porte-parole pour encourager l'action de l'ONU dans la lutte pour la protection des éléphants ».

Le milieu de terrain de Manchester United rejoint ainsi le cercle des ambassadeurs de bonne volonté du PNUE, comme le mannequin brésilien Gisèle Bündchen, l'acteur américain Don Cheadle, l'actrice chinoise Li Bingbing, le photographe français Yann Arthus-Bertrand et l'économiste indien Pavan Sukhdev.

« Le braconnage menace l'existence de l'éléphant d'Afrique et si nous n'agissons pas maintenant, nous



Yaya Touré signe son engagement auprès du Pnue

pourrions bien voir disparaître cette espèce emblématique. Dans mon pays, il en reste moins de huit cents », a déclaré Yaya Touré. « C'est un honneur pour nous que Yaya Touré ait accepté de devenir ambassadeur de bonne volonté », s'est félicité le directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner. L'ONU estime à plus de dix-sept mille le nombre d'éléphants tués illégalement dans des zones protégées rien qu'en 2011, soit trois fois plus

qu'en 1998. Les chiffres à l'échelle mondiale pourraient être beaucoup plus élevés. L'ampleur des massacres dépasse actuellement de loin les taux de croissance naturelle de la population, mettant ainsi les éléphants en danger d'extinction, en particulier en Afrique centrale et occidentale. Des espèces auparavant en sécurité, comme celles de l'Afrique de l'Est, sont également menacées.

Tiras Andang

FRANCE

Libération de quatre otages au Niger

Daniel Larribe, Pierre Legrand, Marc Féret, Thierry Dol, quatre otages français enlevés par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), ont été libérés le 29 octobre, après plus de trois ans de captivité. Le président français, François Hollande, a exprimé sa « gratitude au président du Niger qui a réussi à obtenir leur libération ».

Les quatre Français ont été accueillis à Niamey (Niger) par les ministres des Affaires étrangères, Laurent Fabius, et de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui ont indiqué que leurs compatriotes étaient « en bonne santé ».

Interrogé sur le versement d'une rançon, Laurent Fabius a répondu : « La

doctrine immuable du président de la République, c'est qu'on ne verse pas de rançon. » Jean-Yves Le Drian a lui aussi affirmé : « Il n'y a eu ni assaut, ni versement de rançon. Il y a eu une initiative prise par les réseaux du président Issoufou qui a permis une libération sans heurt. » « Ces trois années de captivité aux mains d'Aqmi ont été très difficiles, mais c'était une épreuve de la vie. On a du mal à y croire », a déclaré Thierry Dol.

Les quatre Français ont regagné Paris hier où ils ont été accueillis par le président François Hollande et par leurs familles respectives.

Le 16 septembre 2010, sept personnes (cinq Français dont une femme, un Togolais et un Malgache) avaient été enlevés à Arlit, site d'extraction d'uranium dans le nord du Niger. Le 24 février 2011, la Française Françoise Larribe, épouse de Daniel, ainsi que le Togolais et le Malgache, avaient été libérés « en territoire nigérien ». Le 21 mars 2011, Aqmi réclamait « au moins 90 millions d'euros » pour la libération des quatre Français, demande rejetée par la France.

Sept autres otages français sont toujours détenus : deux au Sahel, un au Nigeria, quatre en Syrie.

Noël Ndong

ITALIE

Cécile Kyenge a ouvert la conférence européenne sur les Roms

La ministre italienne de l'Intégration a, par ailleurs, rencontré à Rome Aung San Suu Kyi, la Birmane prix Nobel de la paix 1991.

C'est à un moment délicat du débat sur l'intégration des populations roms que s'est ouvert mardi à Rome, sous la présidence de Cécile Kyenge Kashetu, la sixième conférence du Conseil de l'Europe. La conférence a rassemblé les représentants de 47 pays européens qui ont inscrit à l'agenda de leurs travaux de deux jours la question des Roms. Populations européennes originaires en majorité de Roumanie ou de Hongrie, les Roms, également appelés tziganes, manouches ou romani-chelles (qui ne seraient que des sous-groupes), sont au cœur de l'actualité en France, en Italie et en Grèce.

Vivant généralement dans des caravanes et se déplaçant en groupes d'un pays européen à un autre, l'opinion s'est fabriquée sur eux une fausse idée de peuples indolents, vivant de vols ou de mendicité, refusant toute intégration par le travail ou d'occuper des logements décentes dans les villes. Leurs enfants sont rarement scolarisés. Les récents propos du ministre français de l'Intérieur, Manuel Valls, sur l'impossibilité d'intégrer tout ou partie d'entre eux, ont fait des vagues. Dans le même temps, la destruction de leurs camps, souvent insalubres, est devenue la norme aussi bien à la périphérie des grandes villes françaises qu'à Rome. En Grèce, la découverte récente d'une fillette dans un de ces camps a réveillé le vieux fantasme du tzigane voleur et vendeur d'enfants...

C'est pourquoi les propos de la ministre italienne de l'Intégration, d'origine congolaise (RDC), au centre, il y a peu, d'attaques pesantes à relents racistes, ne pouvaient qu'avoir une forte résonance. « Accueillir pour la première fois en Italie une conférence d'un aussi haut niveau sur le thème des droits humains des Roms est le signal d'une attention renouvelée du gouvernement italien pour un problème aussi brûlant que l'intégration des Roms dans le tissu socio-économique. Cela requiert aujourd'hui des réponses urgentes qui ne peuvent se trouver que par la collaboration de toutes les institutions aux niveaux européen, national et territorial », a-t-elle dit.

De fait, cette importante conférence est l'initiative de plusieurs organismes, dont l'Office italien anti-discriminations raciales, UNAR, et le département pour l'Égalité des chances du gouvernement italien. Elle se tient par ailleurs alors que se trouve à Rome une passionaria des droits de l'homme dans son pays, Aung San Suu Kyi, empêchée pendant près de trente ans de sortir de Birmanie (actuel Myanmar), emprisonnée et privée de ses droits. C'est seulement maintenant, à la faveur d'un dégel politique dans son pays, qu'elle peut venir chercher les différents prix qui ont couronné sa combativité : prix Nobel de la paix (1991) et prix Sakharov, ainsi que l'attribution de la citoyenneté honoraire de la ville de Rome.

« C'est une femme tenace, symbole de force, de paix et d'humanité », a souligné Cécile Kyenge après avoir rencontré Aung San Suu Kyi lundi à Rome. « Je suis heureuse d'avoir eu l'opportunité de connaître une femme qui, par un engagement personnel, est en train d'influencer le parcours démocratique d'une Nation ». La ministre italienne a relevé que pour arriver à ce résultat, la Birmane a dû payer le prix fort. « Sa présence en Italie ne peut que renforcer ce qu'elle nous a transmis tout au long de ces années d'une lutte pacifique, à savoir que même un seul individu peut changer le destin des gens par la puissance de ses valeurs propres », a dit l'Italo-Congolaise.

Lucien Mpama

AMC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

A l'occasion de la rentrée scolaire 2013-2014, DHL EXPRESS CONGO s'est rendu, ce 25 octobre 2013, à l'école primaire "complexe scolaire ANUARITE" de l'orphelinat PADRE PINO de ngoyo pour une remise de dons.

Dans son discours, le Directeur Général de DHL EXPRESS CONGO, M. Paul Patrice MOUDIKI a en substance remercié les enfants et les responsables du complexe avant d'adresser son mot de réconfort et de soutien à l'endroit de ces enfants futurs cadres de la République du CONGO. Des lots de fournitures scolaires ont été offerts, notamment des sacs, des cahiers, des stylos, des crayons et des craies. Ce geste témoigne l'esprit global du groupe à travers son programme intitulé "GO TEACH" qui n'est autre que l'encouragement à l'éducation des enfants. A cette occasion, le Directeur du complexe ANUARITE a tenu un bref discours dans lequel il a exprimé sa joie et celle des enfants en remerciant la délégation de DHL EXPRESS pour son geste si salutaire et précieux.

Signalons que DHL est l'un des leaders de l'industrie de Logistique au Monde. Il fournit son expertise dans l'express international le Fret Aérien et Maritime, la route et le transport ferroviaire et les services postaux internationaux à ses clients. Grace à un réseau global de 285 000 employés dans plus de 220 pays et territoires à travers le Monde et qui offre aux clients des services de qualité. La société possède ses propres avions de transport de colis et est présente en Afrique Subsaharienne. DHL soutient aussi la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et l'éducation.

Prefina BANZOUZI



SMT CONGO AVIS DE RECRUTEMENT



La Société SMT-CONGO VOLVO, située au numéro 113, de la Rue Denis NGOMO au Centre-ville Pointe Noire procède à un recrutement d'un Comptable.

Profil du Candidat

- Etre titulaire minimum d'un bac + 3 en Comptabilité, une formation complémentaire en gestion des entreprises et organisation sera un avantage ;
- Avoir une très bonne expérience dans un poste similaire en entreprise, de préférence dans la gestion comptable des entreprises d'importation et de commercialisation ;
- Avoir au minimum une expérience professionnelle de 3 ans ;
- Avoir les connaissances informatiques ;
- Etre âgé de 25 – 35 ans.

Qualité du Candidat

- Etre discret et rigoureux ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Etre capable de faire le recouvrement
- Avoir un bon esprit d'analyse.

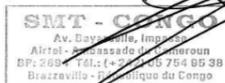
Les dossiers de candidature devront être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) détaillé avec photo ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Certificat d'ONEMO ;
- Casier Judiciaire ;
- Certificat de Nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés aux adresses suivantes : fva@smt-group.be.com et ym@smt-Congo.Com au plus tard le 13 Novembre 2013

Fait à Brazzaville, le 30 octobre 2013

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.



Yvon-Clé MOUQUET

Brazzaville Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de **211 450 FCFA TTC** Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 105	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

ECAir
www.flyecair.com : Relations clients : +242 01 346 6 509 (Congo)
+33 01 78 77 28 22 (France) : +33 01 78 77 28 22 (France) : +33 01 78 77 28 22 (France)

IN MÉMORIAM



À l'occasion de la Toussaint, les officiers de la 11^e promotion du cours de perfectionnement des officiers subalternes (11^e CPOS) de l'Académie militaire Marien Ngouabi prient tous ceux qui ont connu le Général Emmanuel AVOUKOU, parrain de ladite promotion, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Des messes d'action de grâce seront dites les 30, 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2013 en l'église notre Dame de l'assomption.
Mon Général, vos conseils demeurent à jamais la lumière de nos carrières.



30/10/2011 – 30/10/2013, voici deux ans jour pour jour que notre père, mari, ami, frère et beau père, Joseph Peleka alias « papa l'homme » nous a quitté. Les enfants Peleka, Sende et Nkouka demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
Les enfants mvimba



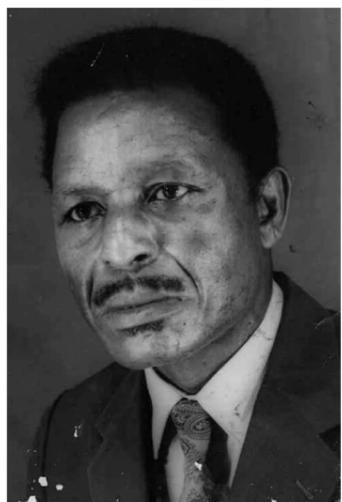
31 octobre 2012 – 31 octobre 2013, il y a un an que Guy Richard Armand Madzou nous quittait. À l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu de leur père et frère, les enfants, les frères Madzou et parents invitent les amis et connaissances à prendre part à la messe d'action de grâce qu'ils ont demandée, jeudi 31 octobre 2013, à 14h, à la cathédrale Sacré cœur de Brazzaville. Ils prient tous ceux qui ont connu Guy Richard Armand Madzou d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Le temps qui passe ne peut effacer ni douleurs ni bons souvenirs
31 octobre 2012 – 31 octobre 2013
Voici un an déjà qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui ma très chère épouse Mawandza née Pimbi Lucienne.
En ce jour date de triste anniversaire Gabriel Mawandza, ses enfants et ses petits fils prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.
A cet effet deux messes seront dites le jeudi 31 octobre à 6h15 et le dimanche 3 novembre 2013 à 10h30 en l'église Saint Jean Baptiste de Talangaï
Que son âme repose en paix.



NÉCROLOGIE

Tsiyindou Parfait, le pharmacien colonel Obouaka Jean de Dieu et famille informent les parents et amis de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando, Mossaka, Bokouele, Mokonda, Ehotia et d'Obouya, du décès de leur fils, frère et père le capitaine retraité Jean Michel Ollanghas, décès survenu le dimanche 27 octobre 2013 à l'hôpital général des armées Pierre Mobengo.
La veillée a lieu au domicile familial sis 131 Avenue de France Poto-poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



TOURISME

Josué Rodrigue Nguonimba : « Le tourisme peut contribuer à l'essor économique du Congo »

Le ministre du Tourisme et de l'Environnement a fait cette déclaration le 29 octobre lors d'une séance de travail avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Les deux parties ont mis en place un groupe de travail annuel (GTA).

C'est pour permettre au Congo de mieux élaborer sa stratégie de politique touristique que l'agence onusienne a mis ses experts à la disposition de ce ministère. Ceci, suite au plaidoyer du ministre Josué Rodrigue Nguonimba : « Nous avons beaucoup des sites. Notre pays est merveilleux avec ses 342 000 km², et nous avons la possibilité aujourd'hui de développer son potentiel. » Et d'ajouter : « Nous avons reçu il y a quelques mois notre collègue de la Namibie, où le tourisme est le deuxième pourvoyeur de l'économie. Les Namibiens ont fait des efforts puisque ce pays n'a pas les mêmes potentiels que le Congo. Je pense que le tourisme peut contribuer à l'essor économique du pays. C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'établir des bases solides, à l'image du secteur des mines, pour que le tourisme se développe au Congo. »



Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba en séance de travail avec le représentant-résident du PNUD (© DR)

Fier d'accompagner le Congo dans ce domaine, Eloi Kouadio IV, représentant-résident du PNUD au Congo, a situé le niveau d'intervention de son organisme : « Notre accompagnement va se situer essentiellement dans la formulation du contenu de cette stratégie et, à un deuxième niveau, sur les mécanismes de mise en œuvre de cette stratégie. Les potentiels étant énormes, il faut maintenant donner des moyens aux acteurs pour que, dans la perspective de la diversification de l'économie nationale, le tourisme, comme les autres atouts naturels du Congo, puisse être le levier d'un déve-

loppement harmonieux, durable et partagé. »

Sur le terrain, les experts du PNUD vont mener les études préalables en vue d'identifier les possibilités, de les valoriser en termes de projet avec des composantes comme le renforcement des capacités des institutions et des hommes, des mécanismes de financement novateurs intégrant la dimension de la durabilité dans le secteur touristique. De ce point de vue, l'écotourisme établit le lien entre tourisme et environnement dans la dynamique du développement que le chef de l'État congolais cherche à instaurer.

Bruno Okokana

COOPÉRATION CULTURELLE

L'OIF prévoit des centres de lecture et d'animation culturelle au Congo

Eric Weber, directeur de ces centres, l'a annoncé à la presse à sa sortie d'audience avec le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, le 30 octobre.

Venu au Congo à l'invitation du ministre de la Culture et des Arts dans le cadre de la mise en place des centres de lecture et d'animation culturelle (Clac), Éric Weber vient de sillonner les différents départements du Congo pour identifier les localités qui seront bénéficiaires de ces centres. Les Clac sont un programme national de lecture publique qui existe déjà dans vingt-trois pays avec trois cent dix centres de lecture et d'animation culturelle en activité. C'est pourquoi Éric We-

ber, en sa qualité de directeur des Clac, a pensé qu'il était anachronique que ces centres ne soient pas encore implantés au Congo. La mission, conduite par l'expert de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a identifié les sites dans plusieurs localités. Mais la tâche la plus importante de cette mission a été de transférer l'expertise de la francophonie à des cadres congolais qui vont à leur tour continuer à mener des missions d'identification. « Les Clac sont un programme national géré par les ministères de la Culture et des Arts dans tous les pays où ils sont implantés. Il s'agit d'un programme national, certes, mais dans un premier temps, l'OIF sera pré-

sente. Le souci de cette organisation internationale est de transférer la gestion et les compétences à des cadres nationaux. Le ministre congolais de la Culture était très impatient de voir cette mission se réaliser et il est très satisfait d'apprendre que nous nous situons dans le court terme et non dans le long terme », a déclaré Éric Weber. En effet, du côté de la francophonie, il y a d'ores et déjà des centaines de palettes dans les entrepôts qui sont identifiées et n'attendent qu'une seule chose : partir au Congo, a-t-il précisé, avant d'ajouter que l'inauguration prochaine de ces centres pourrait avoir lieu dans les tout prochains mois.

B.O.

MUSIQUE

« Makasi », le deuxième album de Fredy Massamba, dans les bacs

Après Ethnophony en 2011, le chanteur congolais Fredy Massamba est de retour avec un nouvel album, « Makasi », déjà disponible dans les bacs depuis le 28 octobre. Membre fondateur des Tambours de Brazza, l'artiste n'en est plus à un coup d'essai. Auteur et interprète, Fredy Massamba livre son deuxième album solo, Makasi, qui signifie la force mais, comme il le précise, « une force tranquille, souterraine, an-

cestrale, la force de la nouvelle génération consciente ».

Dans cet album personnel où il mêle, sur le rythme afro soul de mélodies pleines d'émotion, sa voix dont il joue comme d'un likemba, d'un balafon ou d'un xylophone, Fredy Massamba se balade et s'amuse.

On retrouve dans cet album des artistes de renommée tels que Tumi Molekane, de Tumi and The Volume (Afrique du Sud), Mu-

thoni the Drummer Queen (Kenya), El Djaby (RDC) et Chip-Fu (USA).

Après une tournée, cette année, en Afrique, en Europe, en Inde et en Amérique du Nord, Fredy Massamba a participé au Festival Womad 2013 en Grande-Bretagne. En 2012, il a été nommé aux Kora Awards à Abidjan comme meilleur artiste masculin d'Afrique centrale.

Hermione Désirée Ngoma

COHÉSION NATIONALE

Le Rénadhoc encourage la matérialisation des recommandations des concertations nationales

La plate-forme en appelle au chef de l'État, à l'Assemblée nationale et au gouvernement en vue de travailler, chacun en ce qui le concerne, pour répondre aux attentes des forces vives de la Nation exprimées notamment lors de ces assises.

Le Réseau national des ONG de la RDC (Rénadhoc) a tenu, le 30 octobre en son siège, dans la commune de Barumbu, une conférence de presse qui lui a permis de rendre publique, sa position par rapport aux différents enjeux de l'heure en RDC. Cette communication faite par son secrétaire exécutif national, Fernandez Murhola, a tourné notamment sur l'après-concertations, les négociations de Kampala et la guerre qui sévit dans l'est du pays.

Le Rénadhoc est, en effet, satisfait que les pourparlers entre Congolais aient eu lieu et produit plusieurs recommandations. Dans cette optique de la cohésion nationale, cette plate-forme a notamment encouragé le chef de l'État à matérialiser les recommandations des dites concertations. Alors qu'au-delà, le Rénadhoc s'est réjoui des contacts directs amorcés par la présidence de la République en direction du président de



Le secrétaire exécutif du Rénadhoc, Fernandez Murhola, encadré par ses collaborateurs, devant la presse

l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Étienne Tshisekedi et souhaite ardemment que d'autres contacts similaires soient effectués en direction d'autres leaders de l'opposition n'ayant pas pris part aux concertations, « en vue de décrier davantage le climat politique en RDC ».

Le Rénadhoc a également invité le Chef de l'État à identifier de manière discrétionnaire les vrais acteurs de la société civile, ceux venant des orga-

nisations crédibles et mondialement connues, pour faire partie du gouvernement à composer. Ce regroupement a, toutefois, noté que le rôle d'un acteur de la société civile n'est pas d'accéder au pouvoir mais plutôt d'influer sur les politiques publiques nationales en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population sur la composition du gouvernement de cohésion nationale. « La crédibilité de ce gouvernement dont nous souhaitons être composé essentiel-

lement des technocrates dépendra de la qualité et de l'expertise de ses animateurs », a précisé Fernandez Murhola. Pour le Rénadhoc, en effet, les délégués de la société civile au sein du gouvernement de cohésion nationale doivent être des personnalités intègres, avec une haute probité morale, représentatives de toutes les provinces du pays et de différents groupes thématiques. « La ville de Kinshasa n'étant pas le Congo, elle devra avoir un seul délégué venant de la société civile », a préconisé le secrétaire exécutif national du Rénadhoc. Par contre, la plate-forme ne souhaiterait pas voir au sein de cette équipe gouvernementale des animateurs de « l'opposition issue des anciens groupes rebelles qui ont endeuillé la Nation » moins encore, ceux issus des partis politiques non représentés à l'Assemblée nationale.

Une participation oblativ et captative de la société civile

Le Rénadhoc a, par ailleurs, invité le chef de l'État à accorder à la société civile congolaise la gestion des portefeuilles ministériels de la Défense nationale, de la Justice et droits humains, du Plan, de la Santé pu-

blique, de l'Enseignement supérieur et universitaire, des Affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, de l'Environnement, conservation de la nature et tourisme, de l'Économie et commerce, de la Fonction publique et de Transport et voies de communication. Pour ce regroupement, l'accord de ces portefeuilles facilitera une participation oblativ et captative de la société civile au sein de cette équipe gouvernementale.

Pérenniser et consolider la liesse des populations des Kivu

Le Rénadhoc, qui a encouragé les avancées spectaculaires des Fardc, avec l'appui de la brigade de l'ONU, dans leur traque contre le M23, a invité le gouvernement à prendre toutes les mesures en vue de pérenniser et de consolider la liesse populaire des habitants des localités libérées. Cependant, cette plate-forme plaide également pour la neutralisation de ce mouvement rebelle et le déferrement de tous ses responsables impliqués dans les crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, devant la justice.

Lucien Dianzenza

PROJET REDD+ FORAFAMA

Un séminaire pour échanger sur les résultats obtenus dans la Lukéni

Les acteurs de la gestion et gouvernance forestières d'Afrique centrale vont s'informer et discuter des récentes évolutions en matière de gouvernance forestière et d'échanges commerciaux du bois.

En marge du forum de la gouvernance forestière, le Cifor (Centre de recherche forestière international), organise ce 31 octobre un séminaire pour faire connaître et promouvoir le projet Forafama, ses activités et ses résultats; faire connaître le projet pilote Redd+ Lukéni, RDC et discuter de l'impact du régime Redd+ sur les politiques de gestion durable des forêts en Afrique centrale.

Cette rencontre d'une demi-journée constitue une occasion pour les différents acteurs impliqués de discuter et d'échanger sur les résultats du projet pilote Redd+ dans la Lukéni, dans la province du Bandundu, en RDC. En effet, le projet Redd+ Forafama (Appui à la gestion durable des Forêts du Bassin du Congo et du Bassin amazonien brésilien) a pour objectif principal de promouvoir la gestion durable des deux étendues forestières à savoir le Bassin du Congo et le Bassin amazonien brésilien. Financé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), le projet Forafama veut préserver la biodiversité de ces bassins forestiers et de limiter les émissions de gaz carbonique en luttant contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Ce projet vise non seulement à favoriser l'intégration des politiques de gestion durable des forêts dans le futur mécanisme Redd adopté par la convention climat grâce à l'échange d'expériences entre le Bassin du Congo et le Bassin amazonien. Mais il compte aussi promouvoir l'exploitation durable des ressources ligneuses dans le cadre d'aménagements forestiers compatibles avec la préservation des forêts et de services environnementaux participant au maintien de leur stock de carbone sur pied et à l'augmentation des revenus forestiers pour les populations locales.

En outre, Forafama vise également à faire la synthèse des connaissances actuelles sur les liens entre aménagement forestier et changement climatique en Afrique Centrale et Amazonie, à appuyer des projets pilotes à l'échelle des concessions forestières, et à aider à renforcer les positions des États et des sociétés forestières dans les futurs débats sur la mise en œuvre du processus Redd+. Plate-forme de réflexion, le forum de la gouvernance forestière réunira les pouvoirs publics, le secteur privé, les organismes de coopération, les organisations internationales, la société civile, les milieux universitaires ainsi que les associations des communautés. Bref, il s'agit des acteurs de la gestion et de la gouvernance forestière en Afrique centrale pour s'informer et discuter des récentes évolutions en matière de gouvernance forestière et d'échanges commerciaux du bois.

Gypsie Oïssa Tambwe

COOPÉRATION

La tripartite RDC-RSA-Angola a vécu

La signature de deux accords entre Pretoria et Kinshasa est l'une des retombées de la coopération entre les trois pays.

Le ministre congolais des Affaires étrangères, coopération internationale et Francophonie, Raymond Tshibanda, a présidé la première réunion ministérielle tripartite de coopération RDC- RSA-Angola en vue du renforcement des relations d'amitiés et de coopération entre ces trois pays. Deux mois après la rencontre de Luanda, la rencontre de Kinshasa a permis de lancer les activités dans différents secteurs concernés par ce

partenariat, à savoir la politique et la diplomatie, la sécurité, la défense et l'ordre public, l'administration publique et la bonne gouvernance, les infrastructures et enfin le développement économique et social. Lors de la cérémonie d'ouverture, le 28 octobre, Raymond Tshibanda a expliqué à l'assistance que l'institution de ce mécanisme est justifiée par le besoin de trois chefs d'État de placer la paix comme préalable au développement. « On ne peut parler développement sans paix », a-t-il dit. Les initiateurs dudit mécanisme atten-

dent donc des projets concrets pour le bien de leurs populations respectives, a expliqué le chef de la diplomatie congolaise. « L'heure n'est plus aux paroles, il faut passer très vite à l'acte », a-t-il ajouté. Les travaux de la tripartite se sont déroulés à huis-clos, au Fleuve Congo Hôtel, entre ministres sectoriels des trois pays en vue de l'examen du rapport leur soumis par les experts. La cérémonie de clôture a eu lieu tard dans la soirée du 28 octobre après l'adoption dudit rapport qu'ils vont à leur tour soumettre aux chefs d'État. Maite Nkoana Mashabane et Georges Chikoti, chefs des délégations sud-africaines et angolaises, ont félicité la RDC pour son hospitalité et le ministre congolais des Affaires étrangères pour la réussite de la tripartite. Pour indiquer la détermination à agir dans le sens du renforcement de la coopération entre les trois pays frères, Raymond Tshibanda a annoncé la signature de plusieurs accords entre la RDC et la RSA le 28 octobre. Ces accords concernent le secteur de l'énergie pour le développement du Grand Inga, un projet visant à fournir du courant électrique à une grande partie de l'Afrique. Un autre accord sera signé dans le secteur de la normalisation et du contrôle avec l'Office congolais de contrôle.

Jeannot Kayuba



De gauche à droite Georges Pinto Chikoti, Maite Nkoana Mashabane et Raymond Tshibanda

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Pas d'ouverture sans un contrôle strict des opérateurs privés intéressés

Un document stratégique est en cours d'élaboration pour redéfinir la mission publique de l'eau après le désengagement de l'État et, surtout, établir les qualifications à réunir pour évoluer dans ce secteur.

Un important atelier technique se tient depuis quelques jours au Cercle de Kinshasa pour réfléchir sur cette épineuse question. Organisés par le Copirep, ces travaux ont pour objectif de relire le projet de contrat de concession de la Régideso. Le Copirep a réuni à cet effet tout un comité de relecture constitué des représentants des ministères du Portefeuille, des Ressources hydrauliques et des Finances. Au-delà, il y a aussi les représentants de la Régideso, du consultant privé et bien entendu du Copirep.

Abordé sur ce sujet, le secrétaire général de la Régideso, Jean-Pierre Engau, a confirmé la présence à ces travaux du géant de la distribution d'eau en RDC. Pourquoi parler d'un contrat de concession à la Ré-

gideso ? D'abord, le principal enjeu est lié aux mutations du paysage institutionnel du secteur de l'eau potable, après le désengagement de l'État congolais. Ce retrait a désormais ouvert la possibilité de voir émerger des privés dans ce secteur jadis sous le monopole de la Régideso. Cela explique même la transformation de la Régideso en société commerciale. Ensuite, il y a un deuxième élément important. « L'État a opté pour une vision stratégique dans le cadre de la loi fondamentale, c'est-à-dire de la décentralisation. À terme, l'eau deviendra une affaire des provinces, et cela entraîne aussi une mutation des structures de la Régideso ». Dès lors, pour fonctionner, la Régideso se réfère à un document qui définit la mission de service public de l'eau que l'État lui confie. Le document en question s'appelle « contrat de concession ». Les discussions se font ensemble avec Nodalis, le consultant recruté par



Jean-Pierre Engau

le Copirep. Vu sous cet angle, ces discussions sont d'une importance capitale pour l'État, le concédant, et la Régideso, le concessionnaire. Elles permettent déjà d'identifier les opérateurs et d'établir les modalités de leur intervention dans le secteur. Le réseau de distribution de la Régideso n'étant pas déployé sur



Daniel Tapin

l'étendue de la ville de Kinshasa, plusieurs privés dont les ONG ont commencé à fournir de l'eau potable, particulièrement dans les zones périurbaines. Sa signature sera un grand moment, a-t-il reconnu, car il sera enfin possible de savoir qui fait quoi dans ce secteur, qui doit intervenir, et sous quelle responsabilité et

quelle réglementation.

Du côté du consultant, l'on se veut optimiste sur l'issue de ces travaux. Son travail va consister en des conseils, notamment des actions, des réformes et mesures pour permettre l'atteinte des objectifs. Des échanges se sont étalés ces quatre dernières années, et l'atelier sur le contrat de concession est justement le dernier élément de l'édifice. « La Régideso aura désormais une relation contractuelle avec l'État qui tournera autour du contrat de concession », a expliqué Daniel Tapin. Il est important que la Régideso reçoive l'appui d'un bureau qui a une longue expérience dans le domaine de la distribution d'eau, au travers un contrat de service. Le double objectif recherché est d'aider la Régideso à améliorer la desserte en eau potable, et à atteindre les performances.

Laurent Essolomwa

NORD-KIVU

Les Fardc délogent le M23 de Bunagana

Les rebelles ont, au terme d'un affrontement à l'arme lourde, tenté de faire de la résistance mais sans tenir face à la puissance de feu des Fardc appuyées par les éléments de la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco.

Décidément, la rébellion du M23 n'est plus que l'ombre d'elle-même. C'est le moins qu'on puisse dire au regard des derniers développements qui attestent son affaiblissement en tant que force militaire. La prise de sa base militaire de Rumangabo par les Fardc était déjà perçue comme un signe avant-coureur de cette déconfiture qui se matérialise aujourd'hui. Alors qu'ils tentaient de sauver ce qui pouvait l'être encore dans ce site stratégique d'où ils peaufinaient leurs plans militaires, les rebelles du M23 ont subi à nouveau les bombardements des Fardc décidées d'en finir une fois pour toutes. Le 30 octobre déjà, il ne restait plus rien de cette base militaire désertée par ses occupants en dehors des dizaines de caisses remplies de munitions, des cartouches de mitrailleuses ou encore des roquettes venues de Russie. Un vrai butin de guerre. Quant aux cadres politiques et militaires du M23, ils se sont retirés sur les montagnes de Runyonyi et Chanzu pendant que d'autres ont carrément gagné l'Ouganda.

Les Fardc sont revenues à la charge le 30 octobre en pilonnant cette fois-ci les ultimes positions rebelles dont la cité de Bunagana (considérée comme le fief politique de la rébellion) conquise depuis mercredi. Information confirmée dans la soirée par plusieurs sources concordantes. Les rebelles ont tenté de faire de la résistance mais sans tenir face à la puissance de feu des Fardc appuyées par les éléments de la brigade spéciale d'intervention de la Monusco. Plusieurs sources allèguent qu'à l'arrivée des Fardc, les rebelles ont détalé en abandonnant armes et munitions dans la cité. C'est donc sans grande résistance que les Fardc auraient conquis cette cité encore à la solde des rebelles. Pour les habitants de Bunagana, cette conquête est une libération au vu des exactions et autres abus que la rébellion leur faisait subir sous son régime.

Et pour conserver leurs positions, les Fardc ont déployé partout des blindés pour sécuriser toutes les localités conquises et prévenir tout renfort militaire éventuel dont pourrait bénéficier le M23 de la part du Rwanda. D'autant plus que plusieurs rumeurs laissent entendre que l'armée rwandaise aurait déployé cinq compagnies à Bukima et Mbuzi en vue de tenter de déloger les Fardc de la stratégique base militaire de Rumangabo. Les Fardc désormais requinquées ne l'entendent pas de cette oreille et se disent même prêtes à engager une guerre ouverte avec l'armée rwandaise si jamais cette dernière entrait en jeu.

Alain Diasso

EST DE LA RDC

Le chef des opérations d'Ocha voit une lueur d'espoir

Pour John Ging, il y avait des signes que la crise humanitaire continue était arrivée à un carrefour.

Après trois jours de visite en RDC des directeurs chargés des secours d'urgence, le chef des opérations d'Ocha, John Ging, a relevé le 30 octobre, des signes indiquant que « la crise humanitaire continue était arrivée à un carrefour ». Pour lui, il y a de nouvelles opportunités et possibilités. « C'est ma quatrième visite en RDC en deux ans, et le sentiment qui se dégage de nos discussions est qu'il y a une nouvelle résolution de faire mieux à tous les niveaux, et en particulier de la



John Ging

part des autorités locales », a-t-il souligné. Le chef des opérations d'Ocha a, cependant, indiqué que le financement restait un problème pour le pays, étant donné de la disponibilité, jusqu'ici, que de

soixante et un pourcent des huit cent quatre-vingt douze millions de dollars américains requis pour 2013.

John Ging s'est, par ailleurs, déclaré très préoccupé par la situation en République Centrafricaine qu'il a qualifiée de « véritable poudrière ». À l'en croire, la moitié de la population de ce pays frontalier de la RDC a besoin d'aide humanitaire. « Il y a une détérioration complète de l'ordre public et notre toute première priorité est la restauration de la sécurité et de la stabilité. Les atrocités commises à l'encontre de la population civile sont indescriptibles », a-t-il déclaré.

Lucien Dianzenza

CICR

La RDC représentée au concours régional de plaidoirie en DIH

Au total, neuf pays africains prennent part à ce rendez-vous biennal qui s'est ouvert le 30 octobre à Tunis.

Organisé par la délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Tunis, en collaboration avec le centre de droit international et européen de l'Université de Tunis, le concours régional de plaidoirie en droit international humanitaire (DIH) réunira jusqu'au 2 novembre des étudiants et des responsables académiques de plusieurs pays francophones, rapporte un communiqué du CICR.

La RDC fait partie des neuf pays africains qui vont non seulement être sensibilisés sur le DIH, mais aussi concourir à ce jeu pour remporter un

trophée. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Niger, du Sénégal, du Togo et Tunisie. Pour les étudiants, explique le Professeur Mahmoud Zani du département de droit de l'université de Tunis, le concours de plaidoirie est une façon à la fois pratique et ludique de consolider et d'étendre leurs connaissances en DIH. « Ils s'affronteront en équipes autour d'un cas fictif. Cela leur permettra d'aborder des sujets d'actualité et de voir comment le DIH s'y applique. La finale, qui prendra les contours d'un procès fictif devant la Cour pénale internationale, opposera les deux meilleures équipes », a-t-il précisé.

Au-delà du fait de consolider les

connaissances en DIH des participants, indique ce communiqué, le concours de plaidoirie permettra aussi de créer un environnement favorable au développement de l'enseignement de ce droit dans les milieux universitaires africains. En fait, pour des raisons humanitaires, le DIH est donc un ensemble de règles qui visent à limiter les effets des conflits armés, en protégeant les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et en restreignant les moyens et méthodes de guerre. Depuis 2005, le CICR organise tous les deux ans ce concours de plaidoirie pour les pays d'Afrique francophone. L'édition précédente avait eu lieu en 2011 en Côte d'Ivoire.

Gypsie Oïssa Tambwe

GRAND ÉCRAN

Trois projections de Bonobos au musée Dapper

Programmé les 30 octobre, 20 novembre et 18 décembre à Paris, le documentaire sorti il y a juste deux ans est une réalisation de 90 minutes d'Alain Tixier construite autour de l'histoire de Béni, un chimpanzé bonobo né dans notre forêt équatoriale.

L'histoire émouvante de Béni est bien vraie. Ce bébé privé de l'affection de sa mère abattue était devenu un animal de foire dans un bar de Kinshasa. Grâce à Claudine André, l'adorable petit bonobo retourne à la vie sauvage. Bonobos mène les spectateurs à une double découverte : celle d'une espèce d'une intelligence rare, mais menacée et celle du combat admirable mené par Claudine André, son engagement à la protection de « l'espèce la plus proche de l'Homme sur Terre, miroir de notre propre humanité », à savoir que le bonobo partage 98% du patrimoine génétique de l'Homme. Du reste, il lui est reconnu la capacité de fabriquer des outils et de transmettre ses connaissances de génération en génération. Et encore, on le dit facétieux et à même de rigoler de ses propres farces. Il ne ressemble, affirme-t-on, à aucun autre singe. Le fil de l'histoire qui se déroule au rythme du récit rendu par San-



Un extrait du film Bonobos

drine Bonnaire, la voix off, met les projecteurs sur l'ouvrage passionné de la fondatrice de Lola ya Bonobo ou «le paradis des bonobos» en français. Le sanctuaire de 35 hectares situé à Mont-Ngafula au niveau des petites chutes de la Lukaya est à quelques kilomètres de la banlieue sud de Kinshasa. Ce refuge, Claudine André l'a créé en 1994 avec un petit bonobo baptisé Mikeno. Vraisemblablement amené à Kinshasa par des trafiquants, il était un des pensionnaires du zoo de Kinshasa où il travaillait comme volontaire. Les chances de survie de Mikeno étaient minimes. Claudine André s'était promise de le sauver et s'en

occupait comme s'il était son enfant. Assez rapidement, elle recueillit d'autres bonobos orphelins, ainsi, petit à petit, il se forma une petite communauté sous sa protection qui, à ce jour, est évaluée à une population de plus de cinquante bonobos. Ceux-ci jouissent de la protection et des soins de trois « mamans de substitution » et d'une petite équipe de vétérinaires et de soigneurs. près de Kinshasa. Les bonobos sont aujourd'hui une espèce menacée de disparition. Il faut dire que la dégradation de leur habitat naturel, la déforestation et la guerre civile qu'a connues la RDC en 1996 lui ont porté un sérieux préjudice. Et ce n'est pas

tout. Les grands singes, à l'instar du bonobo justement, sont aussi victimes de braconnage de la part des populations locales. À ce jour, de justes estimations sont bien difficiles à établir sur la population des bonobos. Lola ya bonobo pense tout de même qu'elle se résumerait présentement à 10 000 individus, soit le dixième d'il y a trois décen-

prendre la vie en communauté et à affronter les dangers de la jungle. Faire en sorte qu'ils échappent aux braconniers. Un exercice qui s'est révélé fructueux depuis 2009 avec la réinsertion d'une bonne quinzaine de bonobos dans la forêt. Pour sa part, Claudine André se dit « particulièrement fière d'organiser chaque année des visites



Claudine André, la fondatrice de Lola ya bonobo

nies. En effet, en 1980, ils étaient estimés à 100 000 et, en 2006, ils n'étaient déjà plus que 15 000. Notons que le sanctuaire de Claudine André est menacé de surpopulation. Aussi a-t-elle tout mis en œuvre pour réintroduire les bonobos en pleine forêt, quitte à réap-

pour des milliers d'élèves ». Elle est d'avis « qu'il n'y a que la pédagogie qui permettra de faire comprendre aux Congolais le trésor que représentent ces singes qui possèdent 98,6% d'ADN commun avec nous ! ».

Nioni Masela

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Nana Lukezo en concert à Libreville

La chantré d'origine congolaise investira l'une des scènes de la capitale du Gabon, à savoir le Gymnase d'Oloumi, le 1er novembre à partir de 17 heures.

Le show que les Gabonais ne voudraient manquer en aucun cas, Nana Lukezo le livrera tout à l'hommage de son Seigneur, le Dieu du surnaturel, mieux Nzambe ya bikamua, expression lingala qu'elle a choisie comme titre phare de son sixième album, Nana Lukezo remix volume 2. Sr Nana Lukezo, comme l'on a coutume de la nommer dans son Kinshasa natal, est auteure, compositrice et interprète appréciée en RDC, pays voisin au Gabon où elle prestera en début de week-end accompagnée de plusieurs artistes, apprend-on, parmi eux sont cités Ida Moulacka, Patrick Ans et Carlam. Le dernier concert que la chanteuse chrétienne avait livré à Kinshasa date de près d'une année. En effet, le 24 novembre 2012 c'était sur le podium de Palm Beach, situé à proximité du beach Ngobila que sa ville avait eu la joie de participer au moment de louange qu'elle avait offert alors en toute « amitié ». Lors de cette soirée, l'artiste avait annoncé la sortie de son prochain album, encore attendu, entre avril et juin dernier. Pleine de talent, la voix gracieuse du gospel congolais résidant en Belgique est reconnue au niveau international et y a de



L'affiche de Nzambe ya bikamua

l'audience. L'on se souviendra qu'en juillet dernier, plus précisément, la nuit du 6 juillet, la 3e édition de l'Africa Gospel Music Awards (Agma) l'avait tenue, avec Isabella Uzodike du Royaume-Uni, de meilleure artiste gospel africain Europe. Il n'en reste pas moins que si l'Agma est loin d'être une compétition à proprement parler, elle demeure un événement marquant. Un challenge non négligeable. Ce, d'autant plus que les artistes venus du monde entier qui y ont pris part sont d'un niveau remarquable.

N.M.

ACADÉMIE DES BEAUX ARTS

Création d'un nouveau département en conservation-restauration des œuvres

La mise en place de ce département vise la sauvegarde du patrimoine culturel congolais.

La création de ce département est l'aboutissement d'un projet commun entre l'Académie des beaux arts et l'École nationale supérieure des arts visuels (ENSAV) La Cambre, de Bruxelles, a fait savoir aux Dépêches de Brazzaville Adeline Beuken, qui fait partie du projet. Ce dernier est financé par la Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI) et par le gouvernement congolais. « Depuis plus de deux ans, une équipe, composée de professionnels et de professeurs congolais et belges travaillent en synergie. L'objectif est de monter un cursus répondant aux exigences internationales en matière de conservation-restauration d'œuvres d'art », a-t-elle indiqué. Le défi est de taille, reconnaît Adeline Beuken, car actuellement, il n'existe aucune formation de niveau universitaire dans cette discipline en Afrique centrale. « Ce département viendra donc pallier un manque important, étant donné que les conservateurs-restaurateurs ont un rôle primordial dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel, pour sa transmission aux générations futures. La vocation de cette formation est de s'ou-



Adeline Beuken

vrir à l'internationale et de pouvoir accueillir des étudiants de toute l'Afrique », explique cette experte internationale qui dispensera des cours au sein de ce département.

Licence équivalant au Master 2 en LMD

À cet effet, souligne la conservatrice-restauratrice, le cursus proposé comprend deux spécialités : bois et céramique. Il s'étale sur trois années successives dont une année préparatoire de mise à niveau et deux années de licence. « Les professeurs et professionnels impliqués dans cette formation sont reconnus inter-

nationalement. Le diplôme obtenu sera une Licence en conservation-restauration d'œuvres d'art, qui sera équivalente, dans le système LMD, au niveau Master 2 », fait-elle savoir. L'année préparatoire de cette nouvelle formation est accessible sur examen d'entrée. Pour postuler, le candidat doit avoir au minimum un diplôme de graduat (3 années de formation) en art plastique, en histoire de l'art, en archéologie ou en science dure (chimie, physique...), ou dans toute autre discipline proche. Lors de l'examen d'entrée, indique Adeline Beuken, les épreuves théoriques et pratiques porteront sur le sens de l'observation et de l'analyse; les connaissances théoriques et la culture générale; la sensibilité artistique; les qualités techniques et l'habileté manuelle des candidats. « La motivation est également évaluée et tient une place importante dans le processus de recrutement. » Le jury, fait-elle savoir, sera composé de spécialistes conservateurs-restaurateurs, de théoriciens de l'art et d'artistes. Adeline Beuken est conservatrice-restauratrice d'œuvres d'art et de matériels archéologiques. Elle est également spécialiste en développement durable et management du patrimoine culturel.

Dani Ndungidi

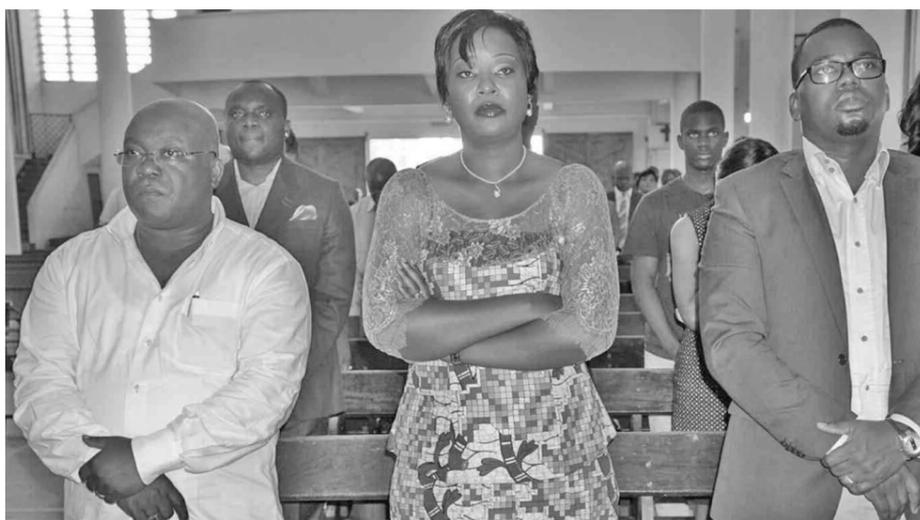
POINTE-NOIRE

La Fondation Nsounda Mouellé Jeannette (FNMJ) commémore le cinquième anniversaire de la mort de sa fondatrice

La cérémonie qui a eu lieu le samedi 26 octobre consécutivement à l'église Notre-Dame et à l'hôtel La côtière en présence des membres de ladite fondation, les parents amis et connaissances et de plusieurs invités.

Ainsi ce cinquième anniversaire de la mort de madame Mokoki née Sounda Mouellé Jeannette coïncide à la fois avec la sortie officielle de ladite fondation. En effet plusieurs personnes d'horizons divers ont marqué leur présence à cette cérémonie. En effet la Fondation Nsounda Mouellé Jeannette (FNMJ) se fixe plusieurs objectifs à savoir aider les orphelins, les veuves, les personnes du troisième âge, la formation des jeunes et autres.

Robert Michel Nkaya, l'actuel président de cette fondation se dit déterminé et engagé à poursuivre l'œuvre de la fondatrice. « Maman, tu nous as quitté, après tant de souffrances, ce fut pour toi une délivrance, et pour moi, un chagrin, une intolérance, tu me manques tellement, tu étais encore bien jeune maman pour quitter ce bas monde, tu n'as pas eu le temps de profiter de ton petit monde surtout tes petits fils et petites filles Rick, Daniella, Exaucée, Roberto et Nicolas, tu es si vivante dans nos cœurs et nos esprits, je dédie ces quelques mots qui s'envoient vers toi là haut et viennent te dire tout haut ce qu'il ne m'a pas été possible de te dire plus tôt tu me manques tant. Je n'oublierai jamais les mains de ma mère, car avec ses mains, elle a tout fait pour moi, je prends le relais de mener à bien tes projets de la fondation. Merci maman, je t'aime », a-t-il déclaré.



Les membres de la famille pendant la messe

En effet pendant cette cérémonie, Dimi Jacob qui a vécu pendant plusieurs années au côté de la fondatrice, a témoigné de la générosité et de la bonté de cette dernière. « Je n'ai jamais été un membre de sa famille biologique mais grâce à l'élan de son cœur, cette femme a pu élever et encadrer l'une de mes filles. Madame Sounda Mouellé Jeannette bien que décédée, grâce à des nombreux souvenirs, initiatives et témoignages est restée gravée dans l'esprit de plusieurs personnes qui l'on connue », a-t-il déclaré pendant la cérémonie.

Signalons que Madame Mokoki née Sounda Mouellé Jeannette a fait ses études primaires et secondaires à Pointe-Noire, elle fut cadre de banque, chef des services généraux à la Banque commerciale internationale (BCI) à Brazzaville. Elle est décédée le vendredi 17 octobre 2008 à l'hôpital Saint-Louis à Paris suite à un cancer de sang. Elle est née le 22 janvier 1953 à Madingo-Kayes, fille de Mouellé Robert Wilson et de Tchibouanga Tchibouela Véronique, mariée mère d'un enfant. Cet anniversaire qui avait à la fois un caractère festif et religieux était animé toute la journée par des groupes religieux et folklorique. « Une telle cérémonie exprime une grande considération, l'attachement et l'amour des membres de sa famille, de sa communauté religieuse, de sa fondation et d'autres personnes à l'égard de la défunte. Cette commémoration constitue un moment important pour se rappeler des nombreux bienfaits effectués par cette femme pendant son vivant », a déclaré l'un des invités.



Madame Mokoki née Nsounda Mouelle Jeannette

SOLIDARITÉ

Le groupe BP via sa marque Castrol et la société X-Oil Congo s'unissent pour distribuer des kits scolaires aux élèves de l'école primaire Jean Félix Tchicaya

En collaboration avec les anciens élèves de cette école, le groupe BP via sa marque Castrol et la société X-Oil Congo ont distribué, le mardi 15 octobre à Pointe-Noire des kits scolaires aux élèves de l'école primaire Jean Félix Tchicaya dans le but de favoriser l'accès à l'éducation primaire.

Il s'est agi d'un soutien scolaire couplé à la distribution de kits scolaires afin de conjuguer ensemble aux efforts dédiés à l'année de l'éducation en république du Congo. Dans cet élan de solidarité, les sociétés BP et X-Oil Congo permettent à un bon nombre d'élèves d'aller à l'école, d'apprendre dans la quiétude, mais surtout de rêver à un avenir reluisant.

Cette activité a démarré par une opération de salubrité. Houe à la main pour les uns, balais, râtaux et coupe-coupe pour les autres, ensemble les agents de X-Oil Congo, le personnel de l'école et les anciens élèves de Jean Félix Tchicaya ont nettoyé la cour de cette école.

Dans une ambiance chaleureuse, au son d'une bonne musique, les enfants de l'école primaire Jean Félix Tchicaya ont répondu présents pour recevoir les fournitures scolaires de base dont ils ont besoin pour cette année scolaire. Heureux de cet acte, Jean Christian Saya, directeur de cette école a remercié de vive voix le donateur pour ce geste si louable « au nom de tous les élèves récipiendaires et à mon nom propre, je remercie les sociétés BP Castrol, X-Oil Congo et

les anciens élèves de Jean Félix Tchicaya pour nous avoir assistés », a-t-il dit.

Dans ses mots de circonstance, Raïssa Bongouandé, la directrice de l'agence X-Oil Congo à Pointe-Noire a rappelé l'importance de cette action sociale qui pourra certainement aider les écoliers à mieux accomplir leur besogne durant toute l'année scolaire, avant de leur demander d'en faire bon usage.

Signalons que la convention internationale des droits de l'enfant, adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989, insiste sur le droit à l'éducation, indispensable pour que chaque enfant puisse développer ses capacités et se construire un avenir. C'est dans ce sens que le groupe BP via sa marque Castrol et la société X-Oil Congo ont orienté cet événement, afin de permettre à ces enfants d'aller plus loin dans leurs études en leur offrant des



kits scolaires.

Pour l'histoire, l'école Jean Félix Tchicaya autrefois appelée « école de Losange » a été créée en 1930 par le père Losange. À cette époque, seuls les expatriés blancs étaient sensés bénéficier de son enseignement. Et deux ans après l'indépendance du pays, et cela sur décret présidentiel, cette école changea de nom et devint « l'école Jean Félix Tchicaya ». Il fut placé à sa tête un africain, Paul Ntonga. Dès lors, l'école reçoit tous les élèves sans distinction aucune.

Aujourd'hui, cette école compte un ef-

fectif global de 585 élèves dont 285 garçons et 300 filles. Avec une seule vague, elle ne fonctionne que la matinée. Cependant, elle présente un état piteux des latrines, enregistre un déficit en table-bancs, son mur de barrière reste jusqu'à lors inachevé et manque de portail.

Cette action apporte de l'espoir aux élèves de l'école Jean Félix Tchicaya, l'espoir que l'éducation reste une priorité pour tous et que grâce à de telles mobilisations l'école soit soutenue dans son développement et sa rénovation.

DETTE INTÉRIEURE

Le Copéco annonce un sit-in en novembre

Le président du Copéco, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, a annoncé aux Dépêches de Brazzaville que cette décision a été prise par la centrale syndicale lors de son assemblée générale du 29 octobre à Brazzaville.

Les opérateurs économiques réagissent contre la décision du ministre des Finances de ne pas payer certains d'entre eux et d'avoir exclu près de 32 entreprises du contrôle ainsi que ceux concernés par les dossiers fractionnés. L'Inspection générale des finances (IGF), qui les a informés, n'a pas évoqué les raisons de cette mesure.

« Toute la dette doit être payée, il ne peut pas y avoir de sociétés exclues du paiement. À l'occasion de la dernière réunion, nous avons décidé de rompre le contact avec l'Administration tant qu'elle ne nous payera pas », a souligné Paul Nestor Mouandzibi Ndinga. Le Copéco réclame plus de 15 milliards FCFA à l'État pour diverses prestations : la construction/rénovation de bâtiments, la fourniture d'équipement ou de matériel de bureau, des prestations intellectuelles, etc.

S'agissant des dossiers fractionnés, le Copéco estime qu'il s'agit d'une injustice, car la faute n'incombe pas à l'opérateur économique, mais à l'Administration qui, par ce biais, a échappé à la signature du ministre des Finances. Cette situation, qui intervient en fin d'année, mécontente les trois cents chefs d'entreprises environ que regroupe le syndicat. « Il n'y aura plus de possibilité de payer les opérateurs que nous sommes. Pour payer une dépense de l'État, il faut une ligne budgétaire. Or dans le budget présenté à

l'Assemblée nationale, rien n'est prévu pour payer la dette. Si d'ici à décembre, il ne paye pas, cette dette est complètement exclue », a expliqué le président du Copéco.

« On ne peut plus reculer, car nous ne pouvons plus faire face à nos charges. Certains sont prêts à se donner la mort. Nous avons eu cinq relevés de conclusions avec la tutelle où cette dernière a pris des engagements sans les respecter. Cette fois, comme nous sommes en fin d'année, ce cinquième sit-in doit être tenu. Nous avons tous les moyens pour l'organiser », a ajouté Paul Nestor Mouandzibi Ndinga.

Par ailleurs, le représentant du Copéco a déclaré : « Nous croyons que l'émergence en 2025 ne passera que par les opérateurs économiques et que le chef de l'État compte sur nous pour emmener le pays à la transformation : nous le soutenons dans sa démarche. Nous pensons que le ministre des Finances tergiverse pour nous payer. Nous sommes un syndicat responsable. »

Ce n'est pas la première fois qu'une telle manifestation est envisagée, mais le collectif avait toujours temporisé suite aux promesses qui avaient été faites : cette fois, la décision est prise.

Pour rappel, la dette à l'égard des opérateurs économiques date de 2012 et tous les engagements pris par l'État en 2013 n'ont pas encore été payés à ce jour ; il n'y a pas encore eu de programmation sur la ligne budgétaire.

Les chefs d'entreprises ont retenu la date du 5 novembre pour exprimer leur désarroi devant le ministère des Finances et du Portefeuille public.

Nancy France Loutoumba

BASKETBALL

Le Congo abritera la première édition de la Coupe d'Afrique militaire en octobre 2014

Le ministère de la Défense nationale et l'Organisation du sport militaire en Afrique (Osma) ont signé, le 30 octobre, un protocole d'accord pour l'organisation au Congo, dans les prochains jours, d'une compétition africaine de basketball dans le cadre militaire.

« C'est la traduction dans les faits de l'accord que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait donné pour que notre pays abrite ici une rencontre de basketball sur le plan militaire. L'Osma est un organisme qui s'occupe du sport militaire au niveau africain », a souligné le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat, à l'issue de la cérémonie, ajoutant que s'agissant de sport, son département était partie prenante et partenaire de cette organisation : « À Oyo, nous avons une salle tout à fait adaptée à cela. Le ministère des Sports va devoir prendre toutes les dispositions pour que la compétition se passe dans de bonnes conditions. Pour nous, c'est une grande opportunité de préparation : les deux départements ministériels vont mettre ensemble tous les moyens nécessaires pour préparer cette compétition. »

Ainsi pour le ministre, cette édition

servira de test pour les prochains Jeux africains de 2015 à Brazzaville. Pour mémoire, à l'issue du dernier comité directeur de l'Osma tenu à Brazzaville du 15 au 18 septembre 2011, le monde du sport militaire africain avait soumis à l'approbation du président de la République le projet d'abriter au Congo la première édition de la Coupe d'Afrique militaire de basketball, dont le trophée devait porter son nom. En sa qualité de mécène, le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso avait donné son accord. Depuis lors, les pourparlers entre l'Osma et le Congo ont abouti à l'élaboration d'un protocole d'accord dont la signature a constitué l'objet principal de la cérémonie d'aujourd'hui. À cette occasion, l'Osma a procédé également à la décoration du ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Cet accord a été signé, du côté du gouvernement congolais, par le ministre Charles Richard Mondjo, et du côté de l'Osma, par le vice-président de l'organisation, Jean-Marie Ompebe, et le secrétaire général, Abdullahi Maïkano, en présence du chef d'état-major général des FAC et du président de la Fédération congolaise de basketball.

Guillaume Ondzé

FOOTBALL

La signature du contrat de Patrice Neveu en bonne voie

« Il faut fixer les objectifs et mettre les moyens pour les réaliser. Après, c'est le travail et le jeu », a souligné le technicien français dans sa première déclaration.

Patrice Neveu n'est pas encore officiellement entraîneur des Diables rouges. Sa nomination ne saurait tarder : depuis lundi soir, il séjourne à Brazzaville à l'invitation des autorités sportives congolaises, pour s'entretenir avec les membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de football.

« Si je me suis rendu sur place, c'est que je suis très intéressé. C'est pour moi un souhait. Maintenant, il faut arrêter des accords bien précis avec une parfaite osmose de la fédération, de l'État et de ma part également », a-t-il déclaré le 29 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, lorsqu'il a assisté à la rencontre Interclub-Cuvette FC, comptant pour le match

avancé de la 32e journée du championnat congolais.

Patrice Neveu croit en l'avenir du football congolais. Selon lui, le Congo pourrait retrouver sa place sur l'échiquier continental dans les années à venir s'il assure un meilleur suivi des jeunes qui ont fait des prestations honorables lors des compétitions africaines et mondiales.

« Le football des jeunes, à la dernière Coupe du monde au Mexique, a montré qu'un travail avait été fait en profondeur. Dans les années à venir, ce travail devrait avoir des répercussions sur les séniors. Dans les catégories cadettes et juniors, il est en voie de développement. Un suivi doit être mis en place », a commenté le technicien français qui connaît

bien l'Afrique pour avoir été entraîneur de la Guinée, de la République démocratique du Congo et de la Mauritanie. C'est lui qui a réussi l'exploit de qualifier l'équipe nationale de Mauritanie à la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations, qui se disputera du 11 janvier au 1er février en Afrique du Sud.

« Le football africain dans son ensemble a des potentialités. On est toujours à la recherche d'un travail plus pragmatique, méthodique. Il faut garder ce potentiel collectivement et individuellement sur le terrain », a-t-il déclaré.

James Golden Eloué
et Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE

Tongo FC s'impose devant Saint-Michel de Ouenzé

L'équipe a pris le dessus sur son adversaire 2-1 en clôture de la 31e journée de la compétition.

La victoire de Tongo FC sur Saint-Michel de Ouenzé (SMO) s'est rapidement dessinée. Dès l'entame de la rencontre, les attaquants ont multiplié les assauts pour mettre à mal la défense adverse. Un pari réussi puisque l'équipe a pu ouvrir la marque à la 5e minute grâce à un penalty transformé par Maurice. Tongo FC a augmenté la pression sur son adversaire au point de doubler la mise, à la 13e minute, grâce à Berniche Mbama.

Mais quinze minutes plus tard, Kennedy Chadly de SMO profitait d'une erreur du portier de Tongo FC, considéré comme le joueur le moins performant de la rencontre, pour réduire la marque. Les deux équipes regagnaient ainsi les vestiaires à l'avantage de Tongo FC (2-1). À la deuxième période, les attaquants, de part et d'autre, ont brillé par un manque de réalisme devant les buts. Le score est donc resté inchangé. Avec cette victoire sur SMO,

Tongo FC réédite son exploit de la phase aller du championnat, où l'équipe avait dominé son adversaire 2-0.

Dans les autres rencontres de cette 31e journée, AC Léopards de Dolisie conforte sa position de leader en battant l'Association sportive pontégrine 2-0. Grâce à cette victoire, les

sur Cara (2-1). FC Kondzo, troisième au classement, est tenu en échec par Cuvette FC 1-1. Étoile du Congo a dominé Patronage Sainte-Anne (3-0). AS Cheminots renoue avec la victoire, après une série de matchs nuls et de défaites, en battant Munisports 3-2 au stade municipal de Pointe-



Duel entre un attaquant de Tongo et un défenseur de SMO (crédit photo Adiac)

Fauves du Niari totalisent 72 points. Derrière, l'équipe des Diables noirs, qui a 71 points à son compteur, a pris le dessus

Noire. Toujours dans la ville océane, Bilombé FC s'impose devant La Mancha (2-1).

R.N.M.